Rapport annuel

2023

Maison de Retraite du Petit-Saconnex

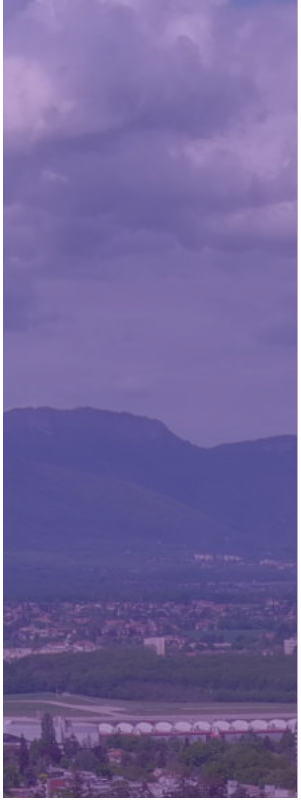

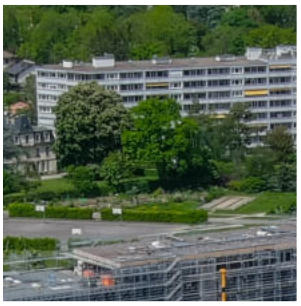

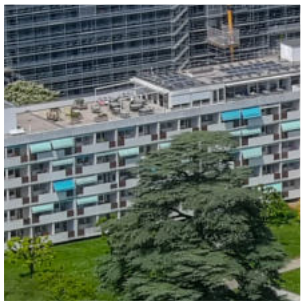

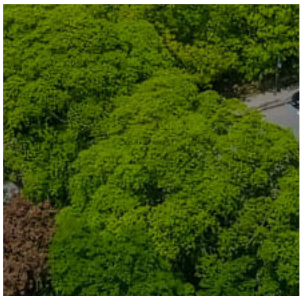

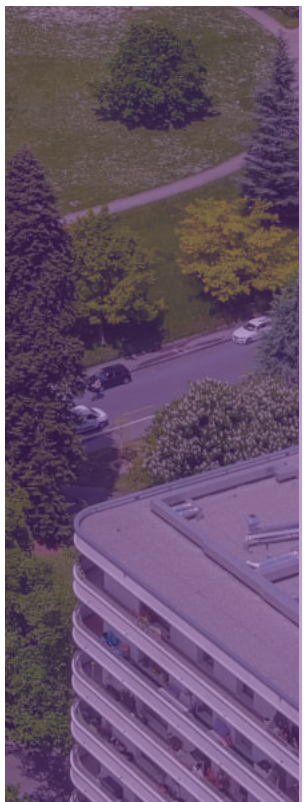

MRPS

Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

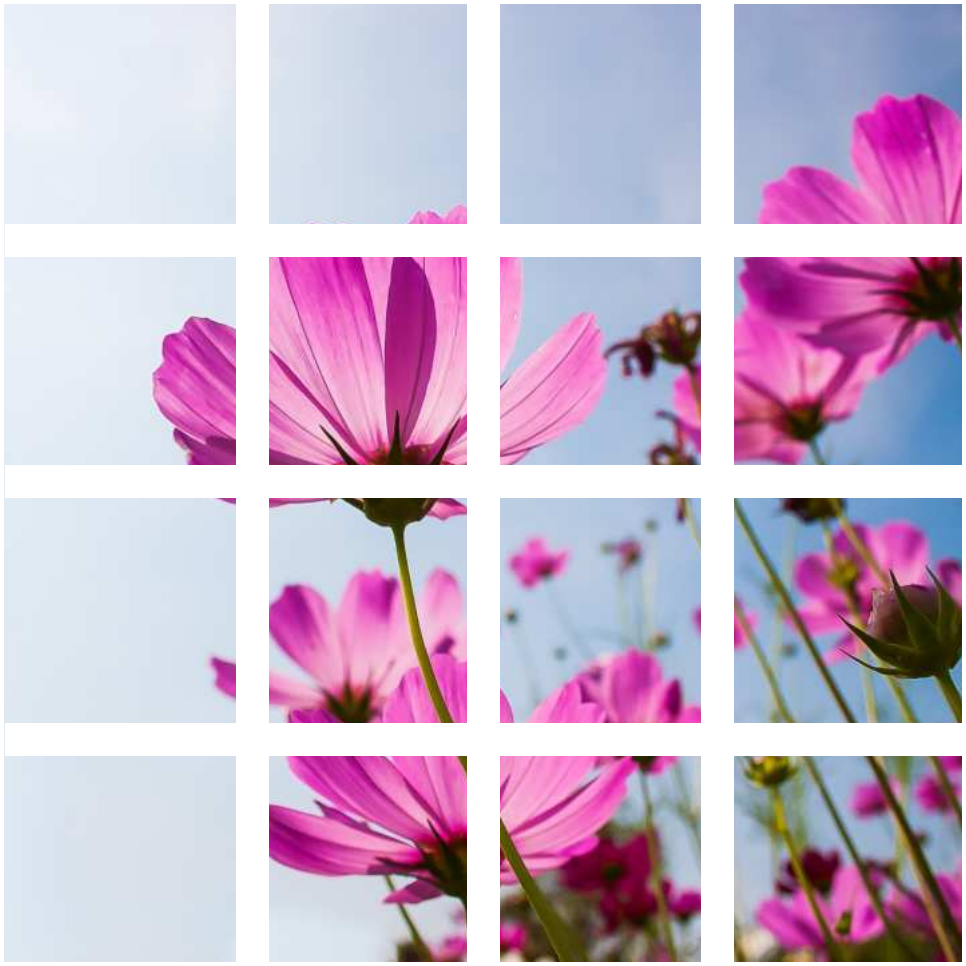

SOMM

1 Mot de la Présidente de la Commission administrative — Page 7

2 Mot du Directeur général — Page 9

3 Organisation — Page 10

4 Ressources humaines — Page 12

5 Qualité — Page 15

6 Développement durable — Page 18

MAIRE

7 Communication Page 20

8 Prestations Page 23

8.1 Soins et accompagnement

8.2 Hôtellerie

8.3 Infrastructures

8.4 Aumôneries

9 Résultats financiers Page 60

10 Remerciements Page 62

Annexes

Organigramme
Tableaux de bord

1 Mot de la Présidente de la Commission administrative

Durant l'année 2023, nous avons vu se réaliser un de nos objectifs, un de nos projets, s'agissant du développement des relations intergénérationnelles de la MRPS.
J'observe toutefois que depuis plusieurs années déjà, les enfants de la crèche Tom Pouce partagent des séances pâtisserie avec nos résidentes et résidents.

Avec la mise en droit de superficie d'une partie de notre grand terrain à l'entité suisse d'investissement « La Foncière », le projet immobilier « Côté Parc », réalisé par l'entreprise Losinger Marazzi, a vu s'ériger plusieurs bâtiments et une surélévation de l'un d'entre eux, Azalées. La nouvelle place du village permettra de relier Azalées, Dahlias et Séquoias.
Ces constructions ont bien sûr généré quelques désagréments dès lors que l'activité de notre institution s'est poursuivie.

Dès l'automne, les premiers grands arbres ont pris place sur la place du village. La plantation se poursuivra en plus grand nombre au printemps 2024, pour un total de plus de 90 arbres.

C'est ainsi que la MRPS a réalisé son évolution et que grâce à la rente de superficie perçue chaque année et durant 99 ans, nous pourrons améliorer le confort de nos bâtiments et, par conséquent, la qualité de vie de nos résidentes et résidents, tout comme leur bien-être.

Si ces projets stratégiques fixés par la commission administrative ont pu se réaliser, c'est grâce à l'engagement sans réserve de l'ensemble du personnel.

Ainsi, 2023 a été une année bien remplie et je me dois de remercier les membres du CODIR, motivés, engagés, chacun dans son domaine.

Des remerciements pour notre directeur général qui ne manque pas d'imagination, d'idées, ni de force pour la réalisation des projets qui souvent nous sont proposés par lui-même.
Je remercie également mes collègues administrateurs pour la confiance qu'ils et elles me témoignent et leur volonté de vouloir le meilleur pour la MRPS.

Enfin, toute ma gratitude aux femmes et aux hommes, quotidiennement aux côtés de nos aînés pour leur prodiguer les soins appropriés auxquels ils ont droit, pour les distraire et animer leurs journées et pour leur préparer de bons « petits plats ».

Pour terminer, je souhaite citer les mots d'une résidente : « Ici, nous sommes une famille ».
Quel beau compliment ! Merci, Madame.

Floriane Ermacora
Présidente de la Commission administrative

2 Mot du Directeur général

Après une année 2022 encore mouvementée par le Covid et les nuisances provoquées par les travaux du projet immobilier Côté Parc, entraînant tous deux une baisse du taux d'occupation de l'EMS, la situation de l'institution en 2023 s'est durablement améliorée. En effet, les efforts déployés afin de promouvoir la MRPS, la qualité des soins prodigués, la cuisine labellisée « Fait Maison », la mise en avant des textures modifiées pour les régimes alimentaires adaptés en EMS, l'amélioration continue, la simplification des procédures administratives, le développement des séjours « relais » et la quasi disparition des nuisances du chantier de construction, nous ont permis d'entrevoir un avenir meilleur. Nous avons ainsi pu conclure l'année avec un taux d'occupation annuel au-dessus des 98% exigés par le contrat de prestations.

En parallèle, les résultats des points de vente restauration « Colladon Parc » et le tea-room « Le Cinquième » n'ont jamais été aussi bons. La direction de la restauration a également finalisé le projet d'un nouveau restaurant ouvert au public, donnant directement sur la place du village. L'inauguration se fera courant 2024.

Le projet immobilier « Côté Parc » a énormément avancé et les premiers habitants ont commencé à intégrer leurs nouveaux logements dès novembre 2023. Cette transition, du gros œuvre accompagné de nuisances à l'arrivée des premiers locataires, a rassuré les équipes qui voient en cette métamorphose la concrétisation du projet initial.

Durant cette année, un autre projet visant à réhabiliter le bâtiment des Érables, tout en respectant la mission de la MRPS, a été initié. Dès 2025, un UATR de 24 lits et une antenne médicale gérés par Imad, un cabinet médical de groupe ainsi qu'un centre de physiothérapie moderne dirigé par le groupe MyPhysio trouveront place dans le bâtiment réaménagé.

Le 1er mai 2023, Madame Fabienne Clerc est nommée au poste de DRH et vient compléter l'équipe du comité de direction (CODIR).

2023 a été une année de transition pour la MRPS. Tous les travaux, les projets et les résultats positifs n'auraient pu être réalisés sans l'ensemble du personnel de l'institution qui a fait un travail remarquable tout au long de l'année. Je tiens à le remercier chaleureusement pour la qualité des prestations fournies et pour sa faculté d'adaptation.

Les membres de la commission administrative, présidée par Madame Floriane Ermacora, nous ont comme d'habitude toujours soutenus et encouragés. C'est un plaisir de travailler ensemble.

Yves Bassières
Directeur général

3 Organisation

La Maison de Retraite du Petit-Saconnex, fondée en 1849, est une institution de droit public régie par un contrat de prestations avec le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES). La gouvernance de l'établissement est assurée par une commission administrative, dont la législature s'étend du 1er décembre 2018 au 31 janvier 2024 (Arrêté du Conseil d'Etat du 14 novembre 2018 et loi L12531 du 28 janvier 2023). Elle est composée de la façon suivante :

Représentants des partis politiques élus au Grand Conseil
- Monsieur Gilbert CATELAIN
- Monsieur Pierre CONNE
- Monsieur Paolo LUPO
- Monsieur Amar MADANI
- Madame Margaret RICHARD
- Madame Louise TIDO KAZE
- Monsieur Christian ZAUGG

Membres désignés par le Conseil d'État
- Madame Lucienne CICUREL
- Monsieur Patrick DIMIER
- Madame Floriane ERMACORA

Membre désigné par les résidents de la MRPS
- Madame Christiane GIANNI

Membre désigné par le personnel de la MRPS
- Madame Eylem TAS POLAT

Membre avec voix consultative
- Madame Rachel RIZZOTTO

Le bureau de la commission administrative est constitué de 3 personnes
- Madame Floriane ERMACORA, Présidente
- Monsieur Gilbert CATELAIN, Vice-président
- Monsieur Paolo LUPO, Secrétaire

Trois sous-commissions ont également fonctionné tout au long de l'année
- Sous-commission des finances
- Sous-commission éthique
- Sous-commission des travaux

Le comité de direction est formé des personnes suivantes
- Monsieur Yves BASSIERES, Directeur général
- Madame Fabienne CLERC, Directrice des ressources humaines (dès le 1er mai 2023)
- Monsieur Joël DEMIERRE, Directeur technique
- Monsieur François DETTWILER, Directeur des soins et de l'accompagnement
- Monsieur Christophe GUILLON, Directeur de l'hôtellerie
- Monsieur Ramon SANCHEZ, Directeur des finances

La **représentation du personnel** est formée des personnes suivantes :

- Monsieur Philippe CUGNIET – Services centraux, logistique et infrastructure - Chargé de l'information et de la communication
- Monsieur Habir DALIPOVIC - Soins et accompagnement - Aide-soignant de nuit
- Madame Graça Maria DA SILVA - Restauration et intendance - Femme de chambre
- Madame Matilde GAREA - Soins et accompagnement - Aide-soignante qualifiée (jusqu'au 30 septembre 2023)
- Madame Rose HABIMANA - Soins et accompagnement – Infirmière spécialiste plaie et cicatrisation
- Madame Zahraa HAKIM STITOU - Soins et accompagnement - Assistante en soins et santé communautaire (dès le 1er octobre 2023)
- Monsieur Yves MONCORGER - Soins et accompagnement - Aide-soignant qualifié
- Madame Paula TIAGO - Restauration et intendance - Femme de chambre
- Monsieur Quentin VIALATTE - Restauration et intendance - Cuisinier

4 Ressources humaines

Après avoir rejoint la MRPS le 1er mai, la titulaire du poste a pu découvrir 68 différentes fonctions occupées par 339 personnes et représentant une force de travail en moyenne sur l'année de 274,18 EPT.

L'ensemble des cahiers des charges de ces fonctions ont été actualisés en automne afin de répondre à la demande de l'Office du personnel de l'État dans le cadre du projet G'Evolue - projet de réforme du système d'évaluation des fonctions et de rémunération de l'État de Genève.

Nos métiers, en constante évolution, ont amené l'institution à revoir plus spécifiquement une dizaine de cahier des charges dans le but de déposer une demande de réévaluation de fonction au département de tutelle pour un examen par l'Office du personnel de l'Etat.

La motivation, le respect, le professionnalisme, la transparence ne sont pas des vains mots et sont largement incarnés et portés par des personnes mettant réellement les résidentes et les résidents au centre de leur action, pour une mission capitale envers eux.

La MRPS est une institution résolument responsable socialement. Ainsi, sur 15 recrutements fixes effectués en 2023, 10 dossiers provenaient de l'Office cantonal de l'emploi, nous permettant de renouveler le label 1+ pour tous, décerné pour l'année 2024.

Soucieuse de la santé et de la sécurité au travail, la MRPS a entièrement remodelé le concept MSST, mettant en évidence les différents rouages attendus entre les différents groupes participatifs qui sont constitués au sein de la Maison de Retraite du Petit Saconnex.

De plus, un ergomotricien et une ergothérapeute accompagnent aussi bien nos résidentes et résidents que nos collègues afin d'adopter les bonnes postures et les bons gestes permettant ainsi de s'affranchir de certains troubles musculo squelettiques. En outre, des massages assis pour l'ensemble du personnel sont dispensés chaque mois et remportent un réel succès.

Attachés également à la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), nous avons lancé une étude spécifique à partir du mois de septembre en nous rapprochant d'Unisanté – spécialiste externe reconnu - qui par plusieurs méthodologies complémentaires nous permettra, au premier semestre 2024, de dresser un tableau des RPS et des plans d'actions permettant de les diminuer.

La MRPS investit dans les formations à plusieurs niveaux. Ainsi sur l'année, 61 formations différentes ont été délivrées pour notre personnel, représentant 698 participants, soit une moyenne de 2.18 jours de formations par personne fixe présente en 2023.

Parmi ces apprenants et apprenantes, tous corps de métier et tous échelons hiérarchiques confondus, nous comptons 29 formations diplômantes et/ou certifiantes.

Par ailleurs, la MRPS a atteint la cible fixée par la politique cantonale de l'apprentissage en encadrant et formant 6 personnes.

Fabienne Clerc
Directrice des ressources humaines

Bilan social de la MRPS en 2023

339

personnes ont œuvré pour notre mission en 2023

9,5 ans

C'est l'ancienneté moyenne du personnel de la MRPS en 2023

Effectif par nationalité

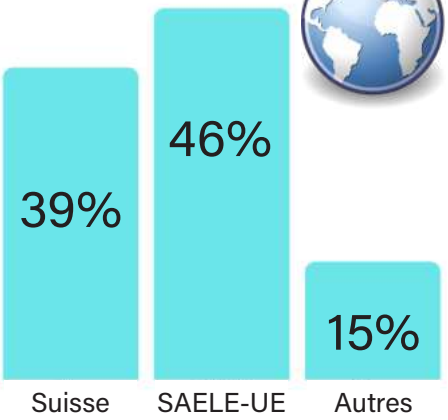

47 ans

C'est l'âge moyen du personnel de la MRPS en 2023

Effectif par sexe
Ensemble du personnel

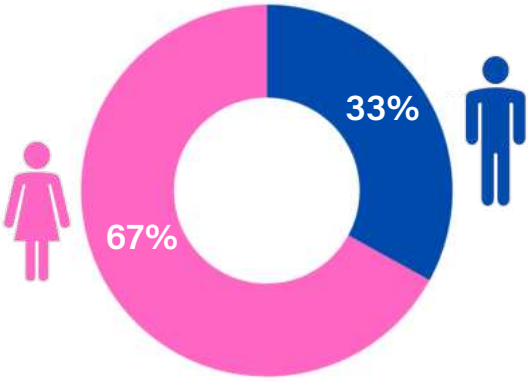

Effectif par sexe
Personnel d'encadrement

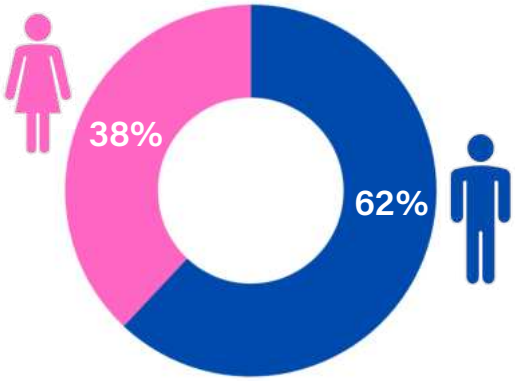

5 Qualité

L'année 2023 a été orientée sur la poursuite des objectifs de l'année précédente, à savoir :
- Le développement et la mise à disposition de la documentation « qualité »
- L'implémentation de la culture qualité et sécurité des prestations auprès du personnel.

Axe 1 : Développement et mise à disposition de la documentation « qualité»

Objectif et mise en œuvre

L'année a été marquée par un engagement fort vers l'amélioration de l'accès à la documentation « qualité » pour l'ensemble du personnel. Pour rappel, la documentation « qualité » regroupe l'ensemble des documents (procédures, instructions, documents de référence, enregistrements, etc.) sur lesquels s'appuie une organisation pour formaliser son fonctionnement et assurer la qualité de ses produits ou services.

Objectifs de la documentation « qualité » :
- Définir les standards de qualité, de sécurité et d'hygiène
- Structurer le fonctionnement de l'entreprise
- Faciliter la formation du personnel
- Fournir des preuves de conformité
- Améliorer en continu

Notre objectif principal a été de fournir à notre personnel l'ensemble des documents nécessaires à leur pratique professionnelle de manière organisée et transparente.
Pour atteindre cet objectif, nous avons créé un dossier de partage unique avec accès facilité grâce à un raccourci mis en place sur tous les postes de travail de l'institution. Cette initiative assure que tous les collaborateurs et collaboratrices disposent d'un accès en lecture aux documents de chaque service, favorisant ainsi une culture de la transparence.

Actions de sensibilisation et communication

Des séances de sensibilisation ont été organisées pour aider le personnel à comprendre l'utilité de la documentation, son emplacement, ainsi que leur rôle et responsabilité en la matière. Nous avons régulièrement rappelé l'importance de cette initiative et nous continuerons à le faire en 2024 pour ancrer cette pratique dans les habitudes de travail.
En outre, des communications régulières sous forme de "flash infos" ont été mises en place, informant l'ensemble du personnel des nouveaux documents mis à leur disposition.

Résultats et évolution

À la fin de l'année, le dossier de partage contenait environ 350 documents, contre 280 l'année précédente. Cela témoigne d'un travail considérable réalisé par les responsables de service et les experts métiers (chargé de sécurité, hygiéniste, référente plaies, etc.).

Perspectives et améliorations

Nous sommes conscients que le système actuel de diffusion et de gestion des documents, bien qu'existant, n'est pas encore optimal (classement des documents, gestion des approbations, etc.). Nous explorons activement d'autres solutions et espérons pouvoir les mettre en œuvre dès 2024 pour répondre aux besoins et attentes de nos parties intéressées.

Axe 2 : Amélioration de la culture de la qualité et de la sécurité

L'année précédente a marqué le début de notre initiative dédiée à la gestion des événements indésirables. Pour cela, un comité de pilotage a été constitué afin de définir les principes de base de cette approche. Nous avons également développé une politique précise en la matière et mené des actions de sensibilisation auprès des responsables de services pour les familiariser avec les enjeux et les pratiques associées à cette démarche.

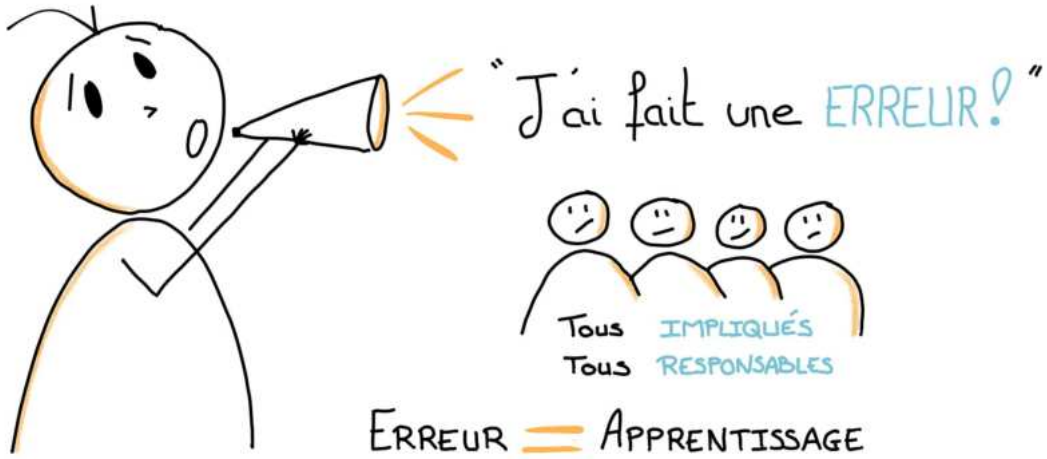

Objectif et mise en œuvre

Au cours de cette année, un travail approfondi a été réalisé avec le comité de direction pour préciser notre stratégie et assurer une mise en œuvre cohérente. Cette préparation a permis de sensibiliser plus de 75% de notre personnel aux procédures de déclaration des événements indésirables, ainsi qu'à la plus-value de ce type de démarche pour la qualité et la sécurité des prestations offertes à nos résidentes et résidents et à la clientèle de nos restaurants.
Nous avons créé des formulaires spécifiques pour faciliter le signalement des incidents et recueillir les propositions d'amélioration. L'accès à ces outils a été facilité grâce à l'installation d'icônes sur tous les postes informatiques ainsi que des affichages, incluant des QR codes, dans des emplacements stratégiques de notre établissement. La volonté était de permettre une déclaration immédiate, sécurisée et instinctive.

Résultats

Depuis le lancement du système de déclaration en septembre de cette année, nous avons recensé 13 incidents et reçu 4 suggestions d'amélioration. Ces chiffres reflètent une prise de conscience et une participation active de notre personnel, marquant un début prometteur dans notre démarche d'amélioration continue.
Toutes ces déclarations ont fait l'objet d'une analyse simple ou approfondie selon l'importance de l'évènement (en lien avec sa gravité et sa fréquence). Au regard de ces évaluations, huit mesures préventives et correctives ont été élaborées et mises en œuvre, visant explicitement à prévenir la récurrence des incidents et à favoriser une amélioration continue de nos processus.

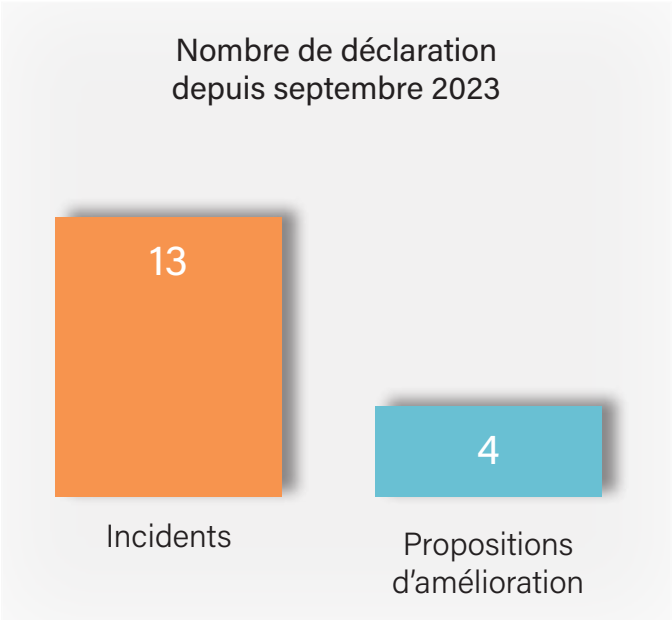

Perspectives

Les défis de l'année 2024 comprennent :

- La création de la « cellule incidents » avec la mise en place d'une équipe spécialisée dans l'analyse des événements indésirables potentiellement graves et/ou récurrents pour identifier les leçons à tirer et élaborer des mesures préventives.
- La formation des collaborateurs et collaboratrices impliqués. L'accent sera mis sur la formation continue pour assurer que tout le personnel comprenne le rôle crucial qu'il a dans le renforcement de notre culture de la qualité et de la sécurité. Les membres de la « cellule incidents » seront formés à l'analyse systémique des incidents par la Fondation Sécurité des patients Suisse.
- Le feedback régulier. Il est essentiel que nous mettions en place un système de retour constructif à nos équipes afin que les déclarations puissent permettre à tous d'apprendre de ce qui s'est mal passé. Les pratiques diffèrent en fonction de la perception du risque encouru. Il est donc important que nous puissions en discuter, confronter nos points de vue pour finir par accepter l'évolution des pratiques en lien avec des contextes particuliers (variable selon les personnes impliquées, l'heure de la journée, la charge de travail, etc.).
- La mise en application sur le terrain de la culture juste. Nous avons promu la culture positive de l'erreur en la différenciant clairement de la faute professionnelle (manquements répétés ou volonté de nuire). Il nous reste donc à la faire vivre au gré des déclarations.

Conclusion

L'année 2023 a été l'occasion de bâtir des fondations solides pour la mise en place d'une telle démarche. L'engagement et la participation de notre personnel sont encourageants, mais nous reconnaissons que nous n'en sommes qu'aux balbutiements et que les prochaines étapes seront décisives dans l'implémentation de cette nouvelle culture visant la qualité et la sécurité des prestations offertes .

Laure Gaignard
Chargée qualité

6 Développement durable

En 2023, notre engagement en faveur du développement durable s'est concentré principalement sur l'optimisation de la gestion de nos déchets, en ligne avec notre volonté de contribuer activement à la préservation de notre environnement et à l'amélioration continue de nos pratiques écoresponsables.

Mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets

Nous avons adopté la solution « Eco21-déchets », qui nous a été proposée par un expert en déchets et économie circulaire des Services Industriels de Genève (SIG), en partenariat avec l'État. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de gestion des déchets 2020-2025, avec l'ambitieux objectif de « Genève zéro déchet ». Le programme vise un taux de recyclage de 60 % pour les déchets urbains et une réduction de 20 % du volume de déchets incinérés.

Bénéfices visés

En participant à ce programme, nous visons les objectifs suivants sur l'année 2024

Préserver l'environnement

Réduire les coûts liés à l'incinération des déchets

Se conformer aux directives cantonales

Favoriser les échanges et l'économie circulaire

Diagnostic et sensibilisation

Un diagnostic approfondi sur le tri de nos déchets a été réalisé par notre partenaire, incluant des observations sur site et une analyse minutieuse de nos poubelles directement au sein de l'usine d'incinération des Cheneviers. Ce projet, piloté en interne par notre directeur de l'hôtellerie, a débuté sur le second semestre 2023. Une sensibilisation sur l'enjeu de la gestion des déchets a été réalisée auprès du groupe de développement durable et d'une partie de l'encadrement.

Perspectives

Le compte rendu du diagnostic devrait être rendu en début d'année 2024. C'est à ce moment-là que nous fixerons les objectifs et le plan d'actions associé.

Autres initiatives notables en 2023

- Adhésion à la Plateforme « Re-source » : nous avons rejoint « Re-source », une plateforme favorisant le don et l'échange de matériel entre professionnels genevois, renforçant ainsi notre engagement envers l'économie circulaire.
- Semaine sans ascenseur : initiative visant à économiser de l'énergie et à promouvoir la santé des collaborateurs et collaboratrices.
- Sensibilisation environnementale mensuelle : dans notre lettre d'information «Ensemble», nous avons traité de sujets environnementaux (biodiversité, économie d'énergie, réduction des déchets) afin d'éveiller les consciences du personnel sur des sujets divers et variés.
- Pique-nique éco-responsable : un événement zéro plastique, zéro déchet et végétarien, promouvant les pratiques durables.
- Zone de gratuité pour Noël : relance de notre zone de dons interne avec une initiative spéciale Noël soutenant le réemploi des jouets dans les mains d'autres enfants.
- Réflexions approfondies sur les enjeux écologiques internes : les membres du groupe développement durable, en lien avec l'ensemble du personnel, ont activement identifié et débattu de diverses problématiques environnementales, telles que :
    - Optimisation de l'éclairage : pour réduire la consommation d'énergie liée aux lumières inutilement allumées, le service technique a procédé au remplacement de nombreuses ampoules par des alternatives plus écologiques équipées de détecteurs de mouvement, là où la sécurité le permet.
    - Gestion des déchets liés à l'utilisation des gobelets à médicaments : aucune alternative durable à l'utilisation des gobelets plastiques n'a pour le moment été trouvée aux vues des contraintes actuelles.
    - Consommation énergétique des machines à café : une évaluation menée en collaboration avec notre fournisseur a révélé que rallumer les machines à café chaque matin consommerait davantage d'énergie que de les maintenir en mode veille durant la nuit.

Conclusion

Contrairement à l'année précédente, centrée sur l'implémentation d'actions d'amélioration directes, 2023 a été caractérisée par une période significative d'analyse et de réflexion approfondie. Cette démarche stratégique, bien que moins visible au niveau des réalisations concrètes à court terme, a été essentielle pour établir des fondations solides sur lesquelles bâtir nos futures initiatives de développement durable. La collaboration étroite avec nos partenaires nous a permis de poser les bases des prochaines améliorations, réaffirmant notre détermination à œuvrer pour un avenir plus durable.

Laure Gaignard
Chargée qualité

7 Communication

L'année 2023 a confirmé l'orientation prise en 2022 au sein de la MRPS pour développer notre communication à travers la production de vidéos. En collaboration avec Léman Bleu TV, nous avons terminé une série de trois films dédiés à la restauration, en produisant une capsule de 2 minutes sur la durabilité et les labels obtenus dans le secteur de l'hôtellerie. Ce nouveau contenu a été diffusé pendant 24 heures sur Léman Bleu TV et sur nos propres réseaux. Il a par ailleurs servi de thème à plusieurs articles de presse, dont deux dans la Tribune de Genève lors des suppléments seniors de mai et octobre.

En interne, nous avons également produit une vidéo pour marquer notre implication lors de la Journée mondiale de l'hygiène des mains. Cette vidéo, dont une partie a été filmée par drone, rappelle l'importance de l'hygiène des mains dans les établissements de soins. Ce tournage a été l'occasion de réunir de manière ludique bon nombre de collaborateurs et collaboratrices de la MRPS, et d'inviter les résidentes et résidents de l'EMS à se joindre au projet.

Une troisième vidéo a été réalisée par Mikael Gomes, ancien collaborateur de l'EMS, effectuant son service civil au sein de l'institution. Passionné par la réalisation de films, il s'est associé à Zahraa Hakim Stitou, assistante en soins et santé communautaire, et Yvan Malagoli, animateur qualifié, pour mettre en avant une animation pas comme les autres, consacrée à la gourmandise et au bien manger, lors d'un brunch diététique et festif joyeusement orchestré par l'équipe des soins et de l'animation, en collaboration avec la cuisine de l'EMS.

Ces trois projets ont clairement donné l'envie d'aller plus loin dans la réalisation de supports de communication en format vidéo. Le dernier trimestre de l'année a donc été largement consacré à la création de projets et à la recherche de partenaires pour assurer le financement des futures vidéos en 2024.

Nous avons de surcroît maintenu une présence régulière dans la presse écrite en renouvelant notre partenariat avec le Journal de l'immobilier, où nous apparaissons tous les mois avec 1/8 de page et deux fois par an avec 1/2 page, toutes dédiées à la Résidence Colladon. À noter également que ce même journal s'est penché lors d'un long article sur les textures modifiées cuisinées à la MRPS.

Quant aux réseaux sociaux, la priorité a été de développer notre page LinkedIn, reflet professionnel de notre institution. En mettant en avant nos actualités, nous souhaitons également donner envie à nos futurs employés et futures employées de rejoindre la MRPS.

Vous retrouverez sur la page de droite quelques statistiques concernant l'ensemble de nos réseaux sociaux. Pour la première fois, les graphiques proposés prennent en compte le temps de visionnage accordé à l'ensemble de nos vidéos. La progression de ce nouvel indicateur sera donc en corrélation avec notre politique de développement des contenus filmés.

Philippe Cugniet
Chargé de l'information et de la communication

Membres de la page LinkedIn de la MRPS

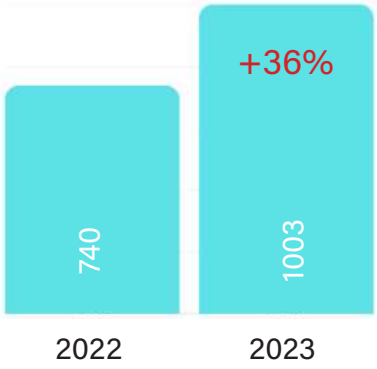

Nombre de visites et visiteurs du site mrps.ch

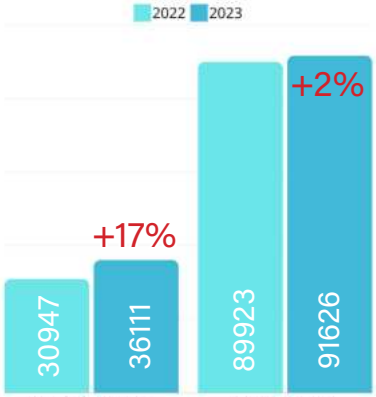

Nombre de visites et visiteurs du site colladonparc.ch

Nombre d'interactions sur la page Facebook de la MRPS

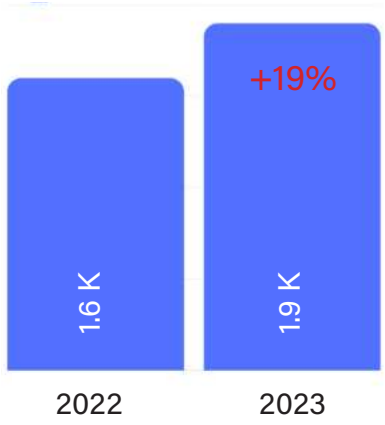

Nombre de vues sur la page Facebook de la MRPS

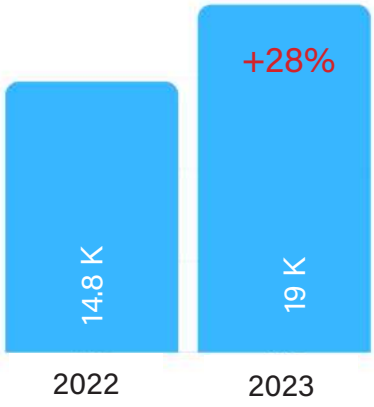

Minutes de vidéos vues sur la page Facebook de la MRPS

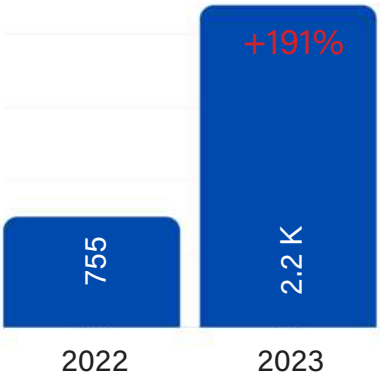

Nombre d'interactions sur la page Facebook de Colladon Parc

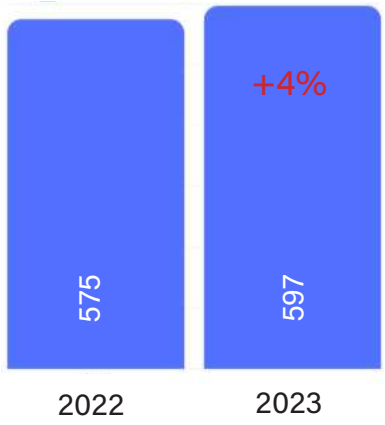

Nombre de vues sur la page Facebook de Colladon Parc

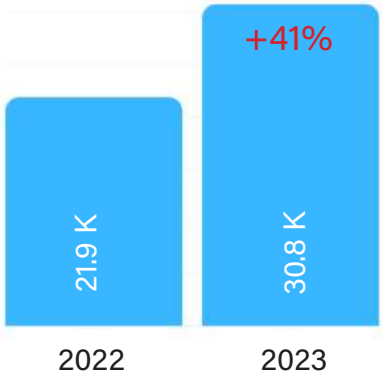

Minutes de vidéos vues sur la page Facebook de Colladon Parc

8 Prestations

8.1 Soins et accompagnement

L'année 2023 a été une année de transition pour la Direction des soins et de l'accompagnement (DSA). La prise de fonction du nouveau titulaire en janvier a initié, comme dans tout changement de gouvernance une réorganisation et, au travers du rapport d'étonnement de ce dernier, l'occasion de pérenniser ce qui convenait de l'être et de développer et initier des mises en conformité nécessaires.

Une équipe d'encadrement vaste et soudée

Aux côtés des IRUVs, les infirmières ressources : une clinicienne, ISC ; une spécialiste en soins palliatifs, IRSP ; une spécialiste en soins des plaies, ISP ; une spécialiste en hygiène prévention et contrôle des infections, IHPCI ; une praticienne formatrice, PF ; une nouvelle infirmière ressource chargée de formation et encadrement des stagiaires non HES, et enfin notre ASSC responsable de la pharmacie et de la gestion du matériel de soins, forment l'équipe d'encadrement de proximité.

Les évaluatrices PLAISIR, l'ergothérapeute, l'ergomotricien mais également d'autres métiers liés à l'accompagnement, une coordinatrice de projet, promue courant 2023 en qualité de cheffe de projet, les trois coordinateurs de l'animation et enfin, la secrétaire des soins et de l'accompagnement elle aussi promue en qualité d'assistante de direction à la DSA ainsi que notre apprentie employée de commerce, Madame Maryam Ligué, complètent l'équipe.

Toutes et tous ont concouru à atteindre les objectifs de réorganisation nécessaires à l'évolution du département. Les recrutements de deux nouveaux IRUVs, un pour le remplacement aux Azalées et un autre pour l'équipe de nuit, ont apporté dès le mois de septembre des forces vives. Dès lors, le travail en interdisciplinarité mis en œuvre s'est renforcé afin d'assurer un encadrement de qualité aux équipes accompagnantes tant dans les soins que dans l'animation. La nomination d'un IRUV en qualité de responsable de l'animation a favorisé l'accomplissement plein de la mission d'accompagnement de nos bénéficiaires. L'équipe dynamique, agile, de l'animation œuvre de manière distincte mais toutefois synchrone tant du côté de l'EMS que du côté de la Résidence Colladon.

Le concours commun de toutes ces compétences et forces de travail, métiers de l'accompagnement, de l'hôtellerie et restauration, de l'intendance, des services techniques et enfin de l'administration font de la MRPS l'institution qu'elle est depuis si longtemps, un EMS de 220 lits et une Résidence de 132 appartements où il fait bon vivre.

Une équipe de gestion efficace et réactive : Madame Sylvie Charrière et son équipe

Le travail de l'équipe Admissions, Accueil & Gestion-EMS a permis d'assurer l'augmentation du taux d'occupation des lits, terminant l'année 2023 à presque 100% et l'exploitation des quatre lits UATR de manière optimale.

L'EMS

L'année 2023 fut une année riche, l'équipe travaillant sans relâche pour revenir à un bon taux d'occupation tout en favorisant, comme toujours, le meilleur accueil possible pour nos résidentes et résidents nouvellement admis, et l'accompagnement des familles et des personnes proches aidantes.
Nous avons organisé 119 visites de l'EMS en parallèle des entrées, en rassurant les futurs pensionnaires et leurs proches quant à l'évolution des travaux en cours, en leur montrant et leur expliquant toutes les prestations qu'offre notre institution.

→ Nous avons eu la joie d'accueillir 94 résidentes et résidents (2 de moins qu'en 2022), soit une diminution de 2.08 %.
De ce nombre, 10 nous ont rejoints en EMS-RELAIS.

← Le nombre de sorties de l'institution est de 89 contre 94 en 2022.

Nous avons eu à déplorer 76 décès contre 82 en 2022, soit une diminution de 7.32 %.

13 pensionnaires ont quitté la MRPS. 10 ont rejoint l'EMS de leur choix, 1 a rejoint son domicile et 2 sont retournés aux HUG.
114 dossiers de demandes d'admission ont été archivés au cours de l'année (70 pour un autre EMS, 31 décès ou changement d'avis et 13 refusés pour institution non adaptée) contre 110 en 2022.
La durée de vie moyenne en EMS est de 2 ans.

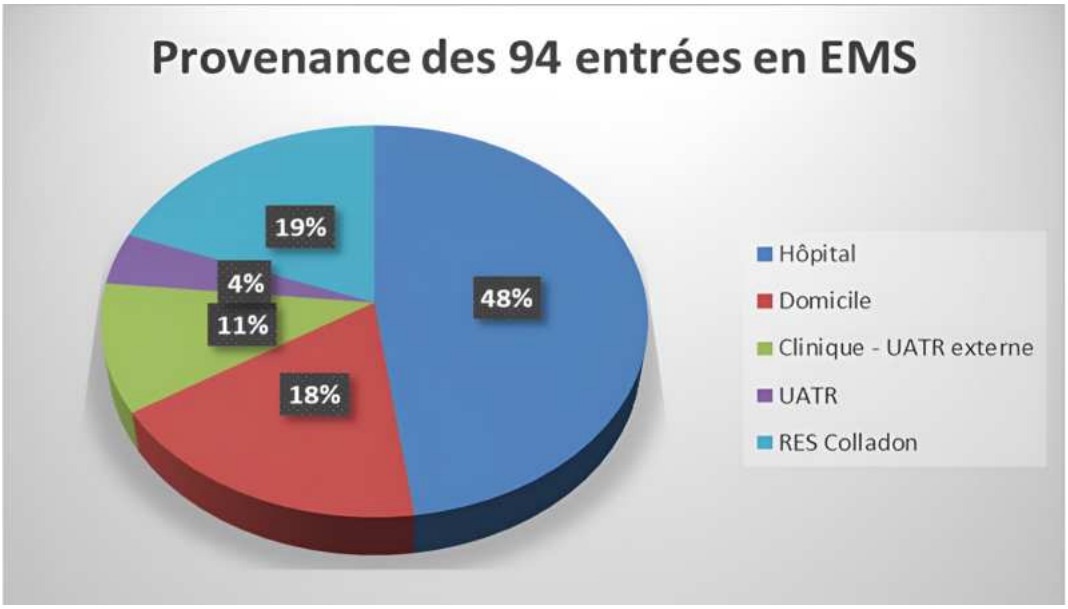

La moyenne d'âge des résidentes et résidents est de 87 ans, alors que celle à l'entrée est de 88 ans. Nous avons accueilli 5 nouveaux pensionnaires qui n'ont pas encore atteint l'âge AVS. Ils ont intégré notre institution avec une dérogation d'âge.
Les tranches d'âge des pensionnaires se répartissent de la façon suivante :

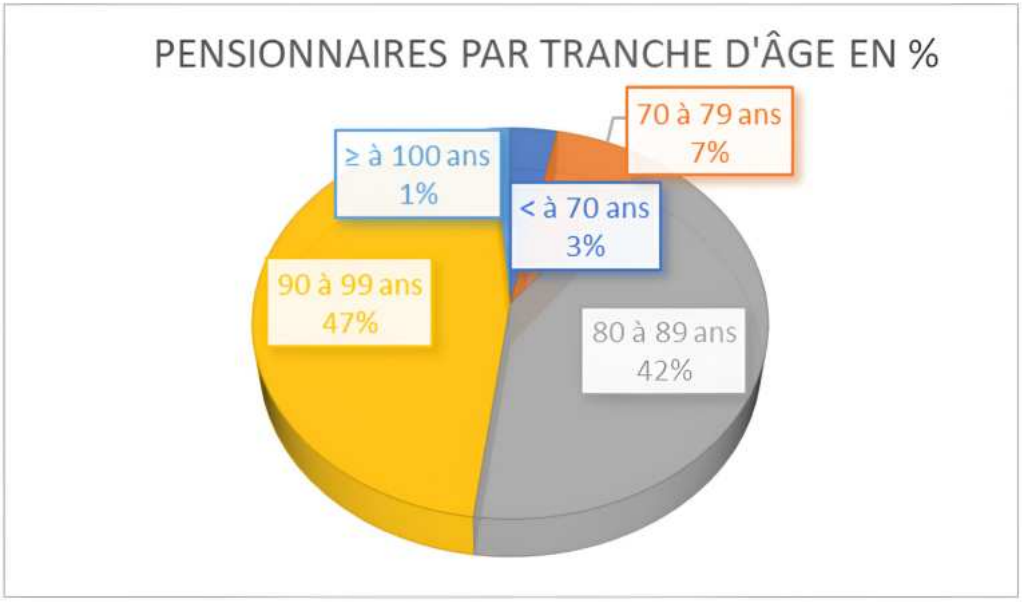

Le taux d'occupation annuel EMS est de 98.22 %. Après deux années bien en dessous des 98 % requis par le contrat de prestations, nous sommes à nouveau dans la cible. La hausse significative est liée, d'une part, à l'avancée des travaux avec très peu de nuisances sonores, et d'autre part à une excellente coordination avec le DSA pour la validation des dossiers. Malgré cela, nous n'arrivons pas encore à enregistrer une liste d'attente, engendrant un flux tendu au quotidien.

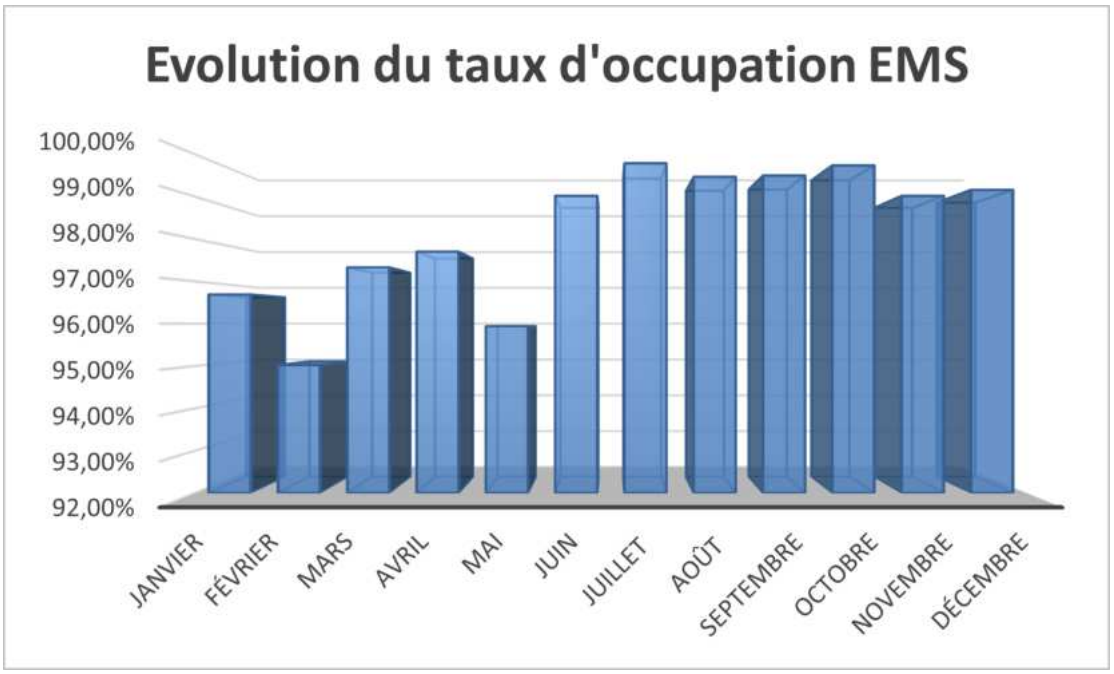

L'UATR

Nous avons accueilli 61 personnes (contre 59 en 2022) dans l'unité d'accueil temporaire de répit (UATR), soit une augmentation de 3.39 %. La moyenne d'âge est de 86 ans, identique à 2022.

Le taux d'occupation annuel est de 78.08 % contre 75.21 % en 2022. Mis à part le mois de janvier en dessous des 75 % minimum requis par le contrat de prestations et un mois d'avril très bas, nous avons connu une remontée significative dès le mois de juin. En effet, les taux d'occupation jusqu'en décembre ont dépassé les 80 à 85 %, poussant jusqu'à plus de 90 % en novembre.

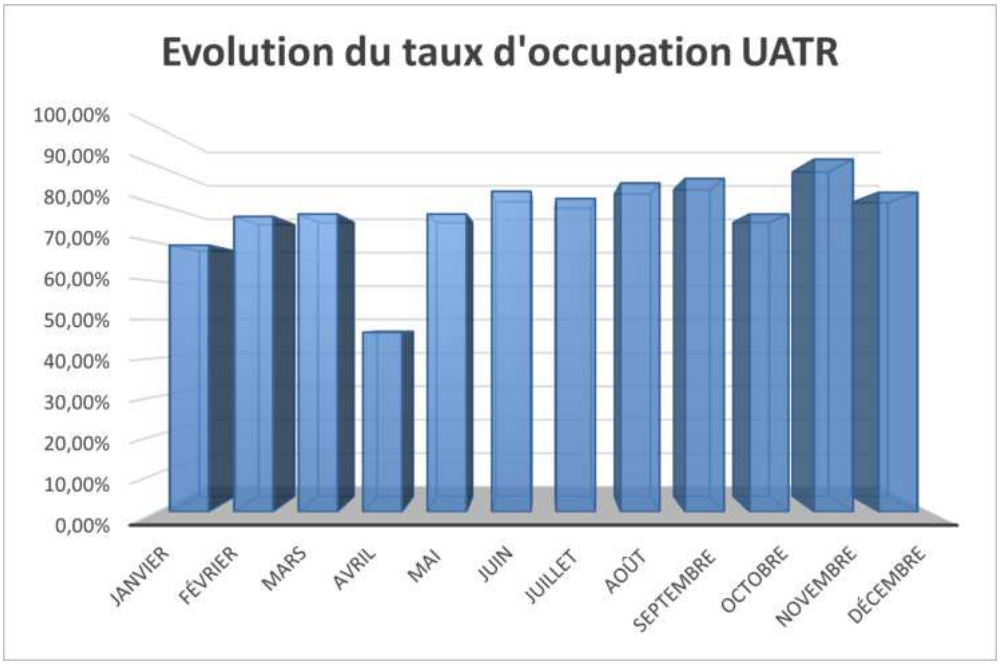

La majorité (80 %) a rejoint le domicile avec l'aide d'une organisation privée de soins à domicile (OSAD) ou sans.

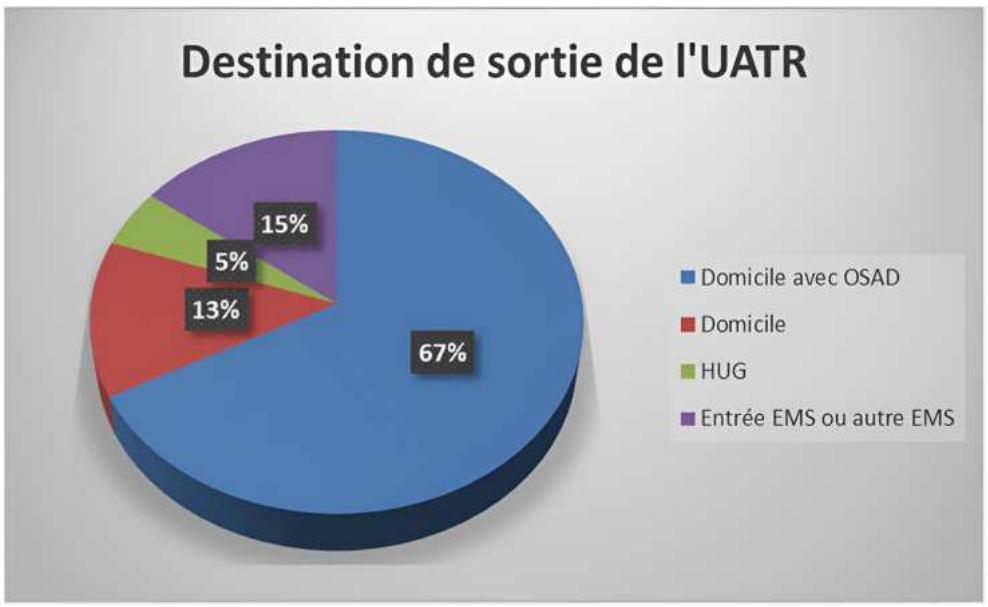

Parmi tous les motifs principaux d'un séjour en UATR, la majorité est l'absence de personne proche aidante ou le besoin de répit de la personne proche aidante (57%).

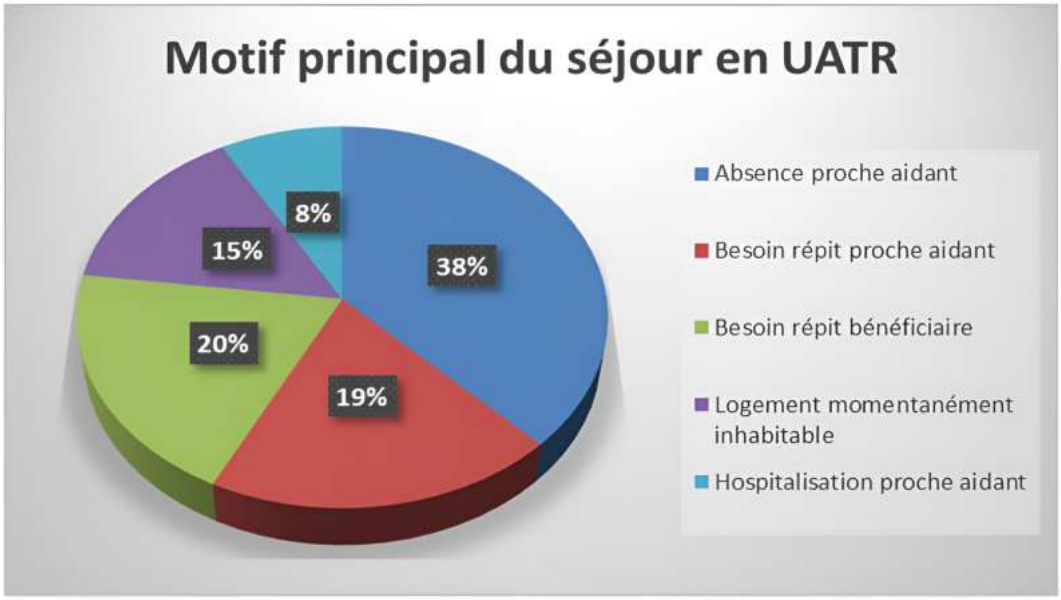

À 84%, la demande de séjour en UATR est initiée par la personne proche aidante.

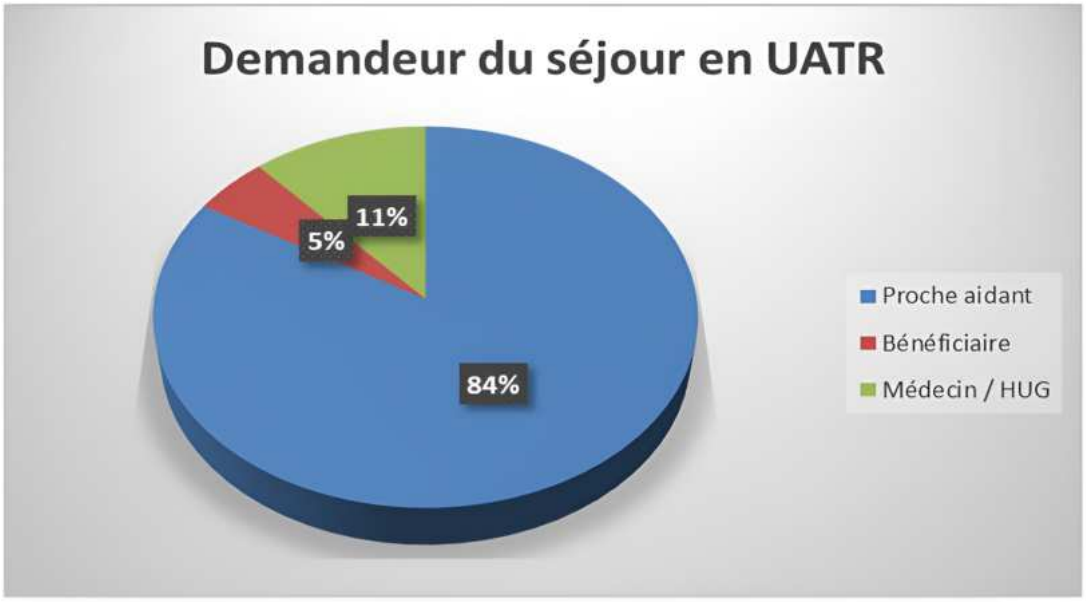

En effet, grâce au soutien du proche aidant ou de la proche aidante, la personne atteinte dans sa santé et son autonomie peut continuer à vivre à domicile et maintenir du lien social. Mais la personne proche aidante ne peut pas assumer cette charge toute seule et en tout temps. Elle a besoin de se ressourcer. L'unité d'accueil temporaire de répit est un relais qui lui permet de se reposer, de prendre du temps pour soi en toute tranquillité.
La durée moyenne d'un séjour est de 21 jours.
16 demandes de séjours ont été annulées, dont 6 par le bénéficiaire, 6 pour raisons médicales et 4 pour autres motifs.

L'UATR, avec ses 4 lits, a fermé définitivement ses portes le 31 décembre 2023 dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment Érables, qui accueillera dès 2025 un cabinet médical de groupe, un centre de physiothérapie, 24 lits UATR et une antenne médicale gérés par l'Imad.

Le service social

L'équipe sociale doit faire face à une augmentation constante des aides ponctuelles, Résidence Colladon et EMS confondus (+ 46.62 % par rapport à 2022). L'augmentation des aides pour la Résidence Colladon est fulgurante : + 102.94 % d'une année à l'autre, par rapport à l'EMS qui est de + 28.64 %.

Quelques chiffres plus parlants que les mots :

37 mandats de gestion

EMS : 33

Résidence Colladon : 4

412 aides ponctuelles

EMS : 274

Résidence Colladon : 138

295 heures passées pour les aides ponctuelles

EMS : 177 h

Résidence Colladon : 118 h

Autres chiffres significatifs :

- 477 suivis et gestion de décisions, réévaluations, pré-évaluations, demandes de pièces du Service des prestations complémentaires (SPC) pour 139 pensionnaires.
- 55 demandes ou révisions d'allocation pour impotent (API)
- 49 déclarations fiscales

Le service social est également présent pour soutenir et conseiller les personnes proches aidantes qui se sentent souvent démunies face aux démarches administratives lourdes et qui ne connaissent pas forcément tous les droits de leur parent. Elles souffrent également d'un sentiment de culpabilité d'avoir placé leur proche en EMS. Il est donc essentiel de prendre un temps privilégié avec elles et pratiquer l'écoute active.
Le service social apporte un soutien psychosocial à nos pensionnaires et à leurs proches.

Pour conclure, nous sommes fiers d'être un fil conducteur bienveillant, dès la visite de notre institution, et d'offrir un accompagnement adapté et privilégié à nos résidentes et résidents et aux personnes proches aidantes tout au long du séjour parmi nous.

Des infirmières ressources engagées :

L'infirmière clinicienne, Madame Sylvie Moulin

C'est une fonction clé de la DSA. En 2023, son regard expert s'est porté sur les points suivants :

- Situations complexes et soins techniques,
- Qualité de la documentation des soins dans le dossier informatisé du résident (DIR),
- Encadrement du nouveau personnel soignant,
- Formation à l'utilisation du nouveau matériel de soins,
- Gestion de situations de crise, aide à la définition des projets de soins et d'accompagnement,
- Participation aux demandes d'allocations particulières, allocation d'impotence, collaboration avec le service social et l'OCAS,
- Mise à jour de la liste du matériel LIMA et hors LIMA par l'Assurance Obligatoire des Soins,
- Investissement sur les mises à jour des listes dans le DIR, lors du changement de partenaire pharmacie
- Étroite collaboration avec la responsable de la pharmacie et du matériel de soins.

L'infirmière ressource en soins palliatifs, IRSP, Madame Isabelle Piccot

Dans le domaine des soins palliatifs à la MRPS, l'année a été marquée par la volonté d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires et de leurs proches lors du passage en soins des derniers jours. Ceci s'est traduit entre autres par l'acquisition de fauteuils-lits offrant aux personnes proches aidantes la possibilité d'accompagner à leur rythme leur proche dans leur dernière étape de vie. Chaque unité de vie a également été équipée d'un pousse-seringue électrique et d'un Infusomat®, permettant aux bénéficiaires le meilleur traitement de confort et d'antalgie de haute qualité. Grâce aux deux douches au lit disponibles dans les unités de vie, 35 personnes ont pu expérimenter ce soin de confort novateur alliant hygiène, détente et bientraitance.

Zooms :

« A vos souhaits » : Directives anticipées et projets de soins anticipés

Dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement lors du passage en soins des derniers jours et de respecter au mieux les volontés des bénéficiaires, le serious game « A vos souhaits » a été présenté à notre personnel soignant. Un coaching des équipes est à prévoir afin d'implémenter cet outil sur le terrain, permettant la rédaction éventuelle d'un projet de soins anticipés. Ceci va être réalisé dans le cadre d'un projet en cours sur les « soins des derniers jours ».

Encadrement de stagiaires

Dans le cadre d'un projet professionnel encadré par la PF et l'Hospice général, une stagiaire aide en soins a pu bénéficier d'un stage d'intégration de sept mois, orienté spécifiquement sur les soins palliatifs. Elle a collaboré étroitement avec les équipes de soins dans les situations palliatives complexes, en accompagnant quotidiennement l'IRSP sur le terrain.

Détection, évaluation et prise en charge des douleurs

Sous l'impulsion de la DSA et de l'IRSP, la MRPS a entrepris les démarches en vue d'une labellisation par l'Association Internationale Ensemble Contre la Douleur (AIECD). La première étape fut d'introduire l'évaluation formelle des douleurs au quotidien dans tous les dossiers de soins. S'en est suivie une amélioration de la qualité de la documentation écrite. Afin de détecter, évaluer et soulager au mieux toutes les dimensions de la douleur, un programme de formation a été développé par l'IRSP et la praticienne formatrice et sera déployé sur le premier trimestre 2024 pour les secteurs des soins, de l'animation, du service social et de l'intendance.

Zoom sur un soin de confort :

La douche au lit

Conçue pour la toilette et le bien-être des personnes ne pouvant plus bénéficier d'une douche classique, la douche au lit permet de réaliser des soins d'hygiène sans transfert ni douleur liée à la mobilisation. Elle est idéale pour les bénéficiaires grabataires ou présentant une surcharge pondérale ou des troubles neurodégénératifs.

Grâce au concours des équipes de soins, de l'ergothérapeute, l'ergomotricien et l'infirmière ressource en soins palliatifs, 35 de nos résidentes et résidents ont ainsi pu profiter de ce moment de détente, plaçant le confort et la bientraitance au cœur du soin.

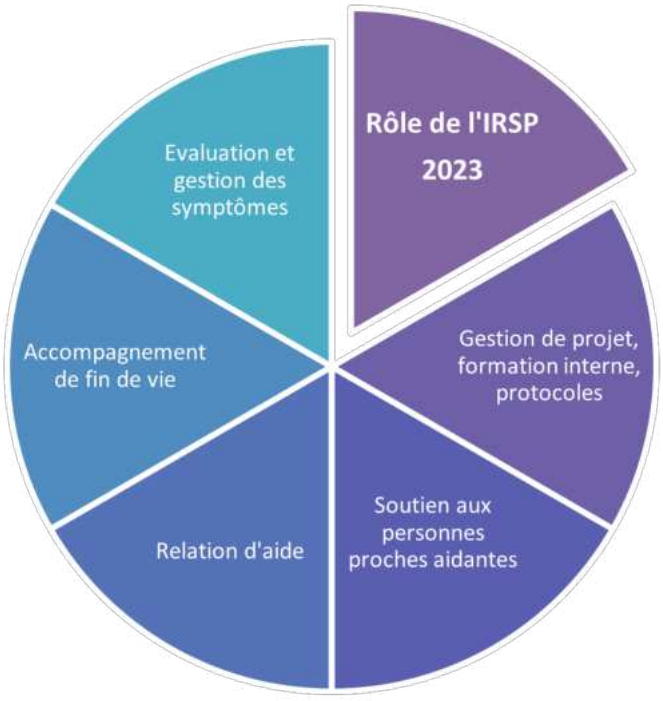

L'infirmière ressource en soins des plaies & cicatrisation, IRSPC, Madame Rose Habimana

Au cours de l'année, plus de 550 plaies ouvertes ont été traitées. La prévalence globale des escarres s'élève à 9,8 %, dont 8,4 % intra EMS. La majorité des plaies recensées sont d'origine traumatique, principalement des déchirures cutanées, représentant 60 % du total. L'IRSPC a pris en charge le suivi de 53 bénéficiaires présentant des plaies complexes, allant de l'escarre de stade 4 aux ulcères veineux et artériels, ainsi que des plaies oncologiques.
Le taux de cicatrisation globale atteint 90 %.

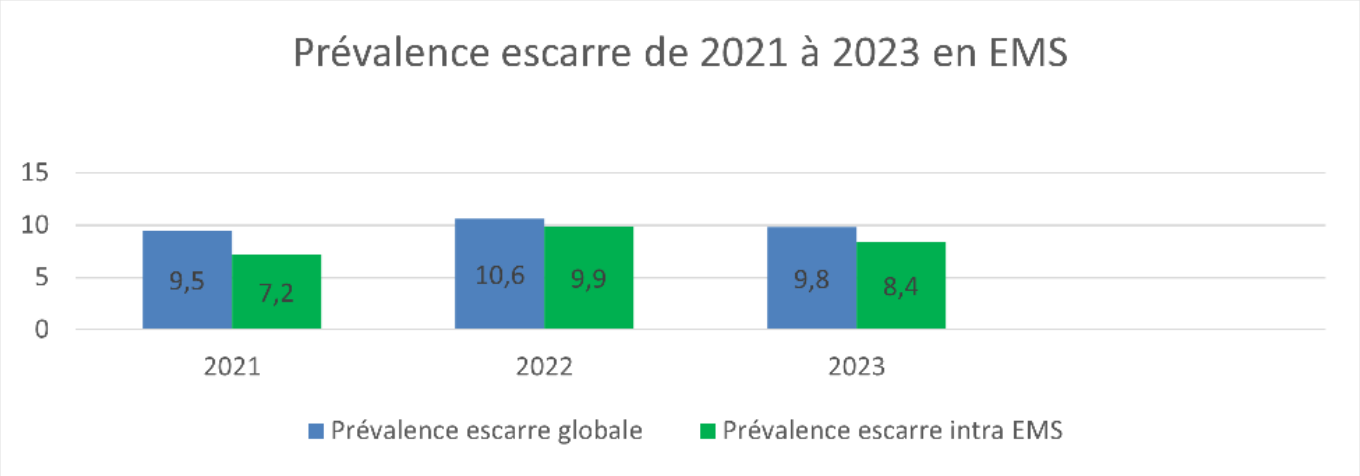

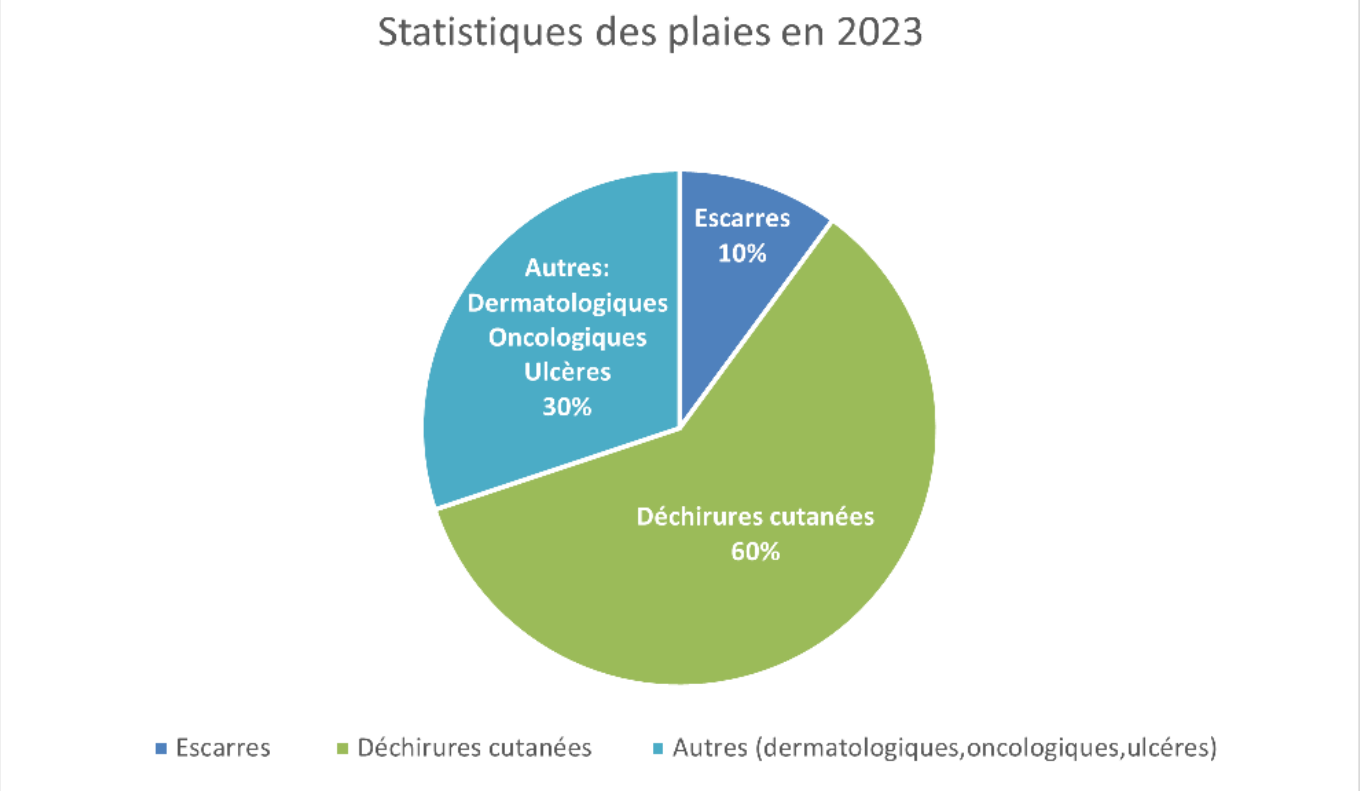

L'année écoulée a été marquée par l'engagement de la MRPS à améliorer la prévention des escarres.

Grâce à la collaboration avec l'entreprise britannique Medstrom, spécialisée dans la fabrication de lits d'hôpitaux, nous avons eu accès à deux matelas de la collection Aria Flex®. Ces matelas semi-dynamiques intègrent un système interne de tuyauterie et de valve unique, permettant à la surface de s'ajuster automatiquement au poids et au profil corporel de chaque patient par pression atmosphérique.

Nous avons entrepris l'essai clinique de ces matelas sur un échantillon de bénéficiaires présentant des escarres existantes ou étant exposés à un risque élevé de développer une escarre. Notre étude visait à évaluer l'efficacité et la pertinence clinique des matelas Aria Flex®. Les objectifs étaient doubles : d'une part, déterminer si l'utilisation de ces matelas peut prévenir l'apparition de nouvelles escarres et favoriser la guérison des escarres existantes, d'autre part, évaluer leur impact potentiel sur la réduction des coûts liés à l'utilisation de matelas à air. Les résultats obtenus ont permis d'affiner le choix du matériel de support de prévention en fonction des caractéristiques des résidentes et résidents, réduisant ainsi la quantité de matelas à air utilisés dans l'EMS.

En outre, nous avons élaboré une procédure d'aide à la décision clinique pour le personnel soignant afin de fournir le moyen de support le plus adapté à nos résidentes et résidents. Ainsi, cette démarche a contribué de manière significative à l'optimisation des soins et à la recherche constante d'amélioration continue dans notre institution.

L'infirmière spécialisée en Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection, IHPCI, Madame Ana-Sofia Batista

Les activités menées dans le domaine de l'hygiène et de la prévention des infections associées aux soins reposent essentiellement sur le soutien et le suivi permanent de l'équipe soignante, ainsi que sur la collaboration avec les autres secteurs de la MRPS, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des précautions standard, des bonnes pratiques basées sur des données probantes (Evidence-based nursing and medicine) et recommandations officielles.
Tout au long de l'année, plusieurs occasions ont permis d'identifier des situations nécessitant un questionnement ou une action immédiate, et des décisions ont été prises en collaboration avec la DSA.
Lorsque des infections se sont déclarées et que des mesures additionnelles ont dû être mises en place, un soutien et une coopération avec les équipes sur le terrain ont été assurés. En conséquence, il n'y a pas eu de foyers ou d'épidémies à la MRPS en 2023.

Au cours de l'année, des projets internes ont été développés, soit uniquement dans le cadre du domaine HPCI, soit en partenariat avec d'autres secteurs de la MRPS, soit avec des institutions externes :

Projets HPCI :
- Journée mondiale de l'hygiène des mains,
- Projet pilote de fonctionnement avec l'introduction des chariots de soins individualisés au sein de l'unité de vie les Cèdres 4,
- Audit d'hygiène des mains,
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour l'hygiène des mains

Projets avec partenariat avec d'autres secteurs :

- Elaboration des documents de référence / instructions de travail afin de répondre aux bonnes pratiques d'hygiène et prévention des infections : SOS Oxygène, utilisation des douches au lit, pousses seringues, pompes à perfusion, nettoyage des dispositifs médicaux d'ergothérapie, etc.
- Campagne de vaccination Grippe et Covid
- Dental Care, procédé de nettoyage mécanique des prothèses dentaires
- Plan de protection MRPS / Plan de continuité MRPS pour les infections respiratoires
- Achats complémentaires de tours d'isolement mettant à disposition le matériel en cas de mesures d'isolement additionnelles aux précautions standard.

Projets en partenariat avec d'autres institutions :

- République et canton de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM), Office cantonal de la santé, Service du médecin cantonal, Secteur maladies transmissibles :
  - Programme OptiResp, Étude de recherche clinique
  - Mise en œuvre de la stratégie NOSO dans les homes et les EMS
- Direction Transition Energétique, Responsable Solutions Entreprises, Déchets & économie circulaire – Programme éco21 :
  - Déchets médicaux
- La Source. Institut et Haute Ecole de la Santé, Source Innovation Lab :
  - Project HYGIE

Comme chaque année, des campagnes de vaccination interne ont été organisées.
Pour la grippe, la campagne a été mise en place pour le personnel et les bénéficiaires. Pour le Covid, la campagne s'est adressée aux bénéficiaires uniquement conformément aux recommandations de l'Office cantonal de la santé (OCS).

Les activités de l'IHPCI ont également porté sur le suivi épidémiologique des analyses microbiologiques effectuées sur les liquides biologiques des résidents et résidentes et sur les analyses microbiologiques des surfaces et de l'eau.

Au cours du deuxième semestre 2023, participation active lors de l'inspection du GRESI.

Les infirmières, Praticienne Formatrice et Chargée de l'encadrement des stagiaires, Mesdames Raquel Gianni De Oliveira & Mirela Iftenie

- Activités de Formation :

Conception de l'accompagnement pratique :

Les formatrices ont développé plusieurs programmes de formation pratique sur mesure ainsi qu'un accompagnement individuel en fonction des besoins spécifiques du personnel apprenant. Ces programmes ont couvert divers domaines tels que la communication professionnelle, la gestion du temps, l'organisation, et les compétences techniques spécifiques à chaque niveau de formation.

Les méthodologies pédagogiques d'accompagnement utilisées sont : la méthodologie différenciée et celle du contournement. Ces méthodes visent des approches très efficaces dans la formation d'adultes et essentielles car elles reconnaissent et répondent aux besoins individuels et aux défis uniques rencontrés par chaque participant et participante.

Accompagnement pratique :

Ces accompagnements pratiques ont eu comme but de favoriser l'engagement des stagiaires en encourageant les échanges de bonnes pratiques.

Évaluation :

La mise en place des outils d'évaluation pour mesurer l'efficacité des périodes pratiques.

Une évaluation auprès de l'équipe s'est relevée nécessaire pendant la période.

Les retours des participants et participantes ainsi que les appréciations de l'ensemble de l'équipe ont été analysés pour identifier les points forts et les axes d'amélioration.

- Développement professionnel :

Formation continue :

Les formatrices ont participé à des sessions de formation continue pour rester à jour sur les tendances et les meilleures pratiques en matière de formation et de développement professionnel. Ces formations leurs ont permis d'acquérir de nouvelles compétences et de perfectionner leurs techniques pédagogiques.

- Projets et réalisations :

Arrivée d'une nouvelle formatrice :

En avril, une nouvelle formatrice, Mme Mirela Iftenie, a rejoint l'équipe pour renforcer l'accompagnement des stagiaires.

Cette nouvelle formatrice a apporté une expertise supplémentaire dans certains domaines de formation, permettant d'élargir l'offre et d'améliorer la qualité des accompagnements fournis.

Accompagnement et insertion (participants de l'Hospice général-profil soins) :

Cette partie du travail consiste à accompagner les personnes en réinsertion professionnelle. Ces dernières peuvent avoir divers antécédents, tels que des périodes de chômage, des situations de précarité ou des parcours marqués par des difficultés sociales. L'objectif des formatrices est de leur fournir un environnement inclusif et de les aider à développer des compétences pratiques qui les soutiendront dans leur réintégration sur le marché du travail.

Stagiaires de longue durée :

L'équipe de formation a privilégié l'accueil de stagiaires de longue durée, leur offrant ainsi, une expérience plus approfondie et immersive, favorisant leur développement professionnel pratique. Les équipes des soins ont pu également bénéficier d'une aide supplémentaire en accompagnant ces personnes qui devenaient chaque jour plus opérationnelles.

- Bilan :

Au cours de l'année, notre équipe a accompagné un total de 64 personnes dans leur développement professionnel et l'acquisition de nouvelles compétences. Cette expérience enrichissante a permis de consolider notre expertise et de renforcer notre engagement envers les écoles et organismes partenaires.

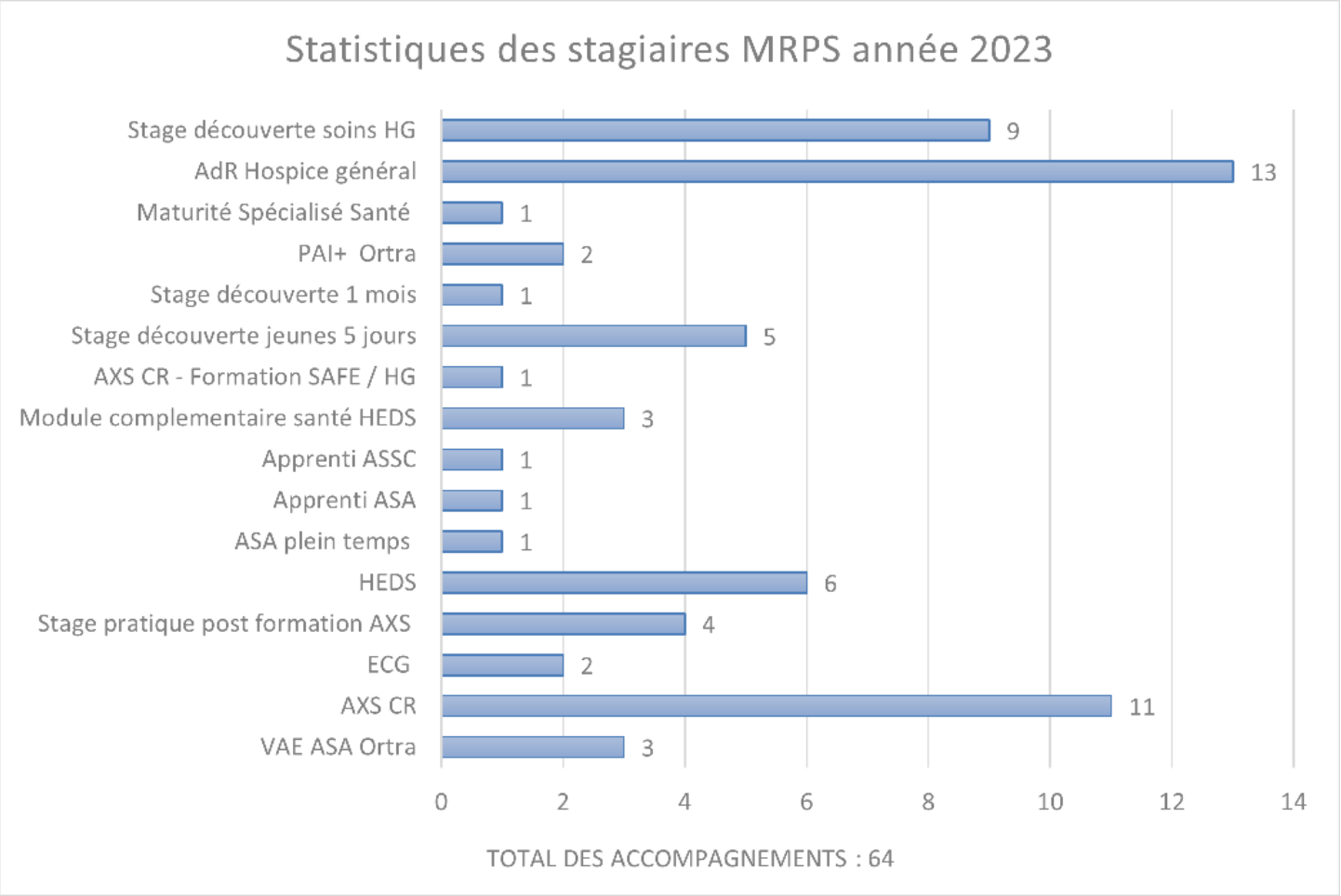

<u>Les évaluatrices PLAISR, Mesdames Martine Hulin, Adeline Iltis & Laetitia Lehning</u>

Au niveau des minutes soins et des évaluations PLEX-PLAISIR, trois évaluatrices collaborent à des taux différents pour un total de 1,6 équivalents temps plein (EPT). 220 lits en EMS et 4 lits UATR sont concernés par les évaluations de minutes soins prévues. Conformément aux standards de la direction générale de la santé, DGS, la MRPS assure une évaluation PLEX initiale entre les J5 et J7 après l'entrée d'un nouveau bénéficiaire puis une évaluation PLAISIR initiale entre les semaines 4 et 7 suivant l'entrée en EMS. Nous accueillons des bénéficiaires en EMS Relais.
En 2023, 150 évaluations PLEX pour l'EMS et les lits UATR pour 152 admissions ont été réalisées. Le différentiel entre les 152 admissions et les évaluations PLEX sont imputables à des séjours inférieurs à trois jours au sein de la structure ou à des transferts d'un autre EMS, ceux-ci concernent 2 résidents.

Le graphique ci-dessous montre la répartition mensuelle de ces évaluations.

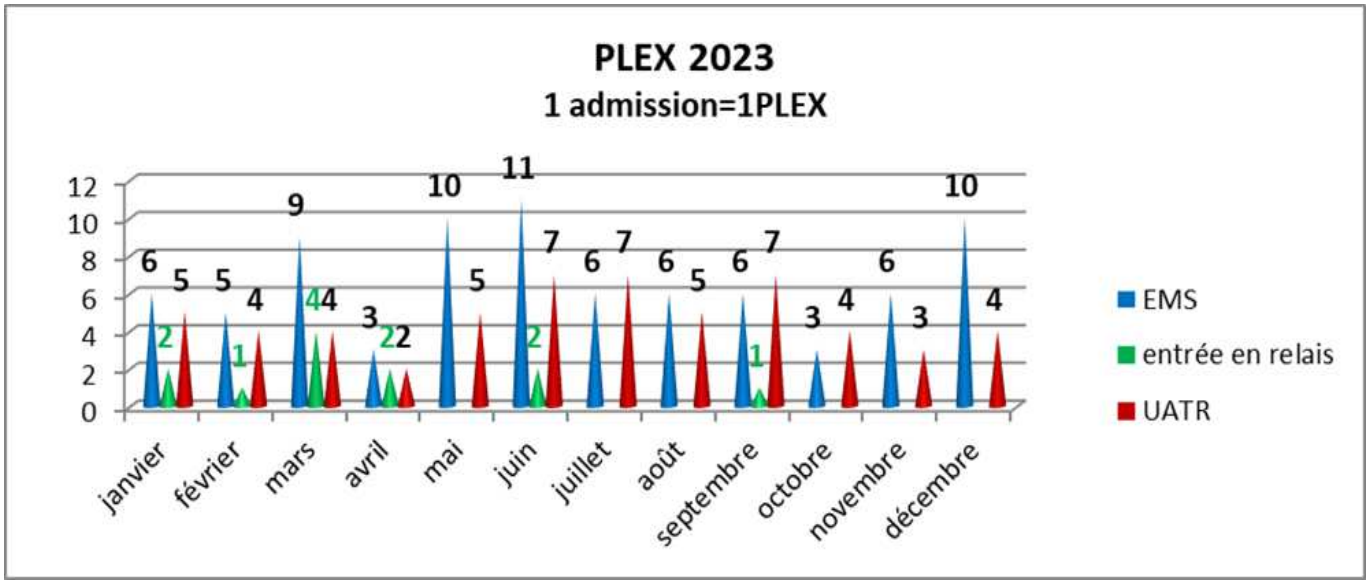

Le nombre d'évaluations PLAISIR effectuées cette année a augmenté :

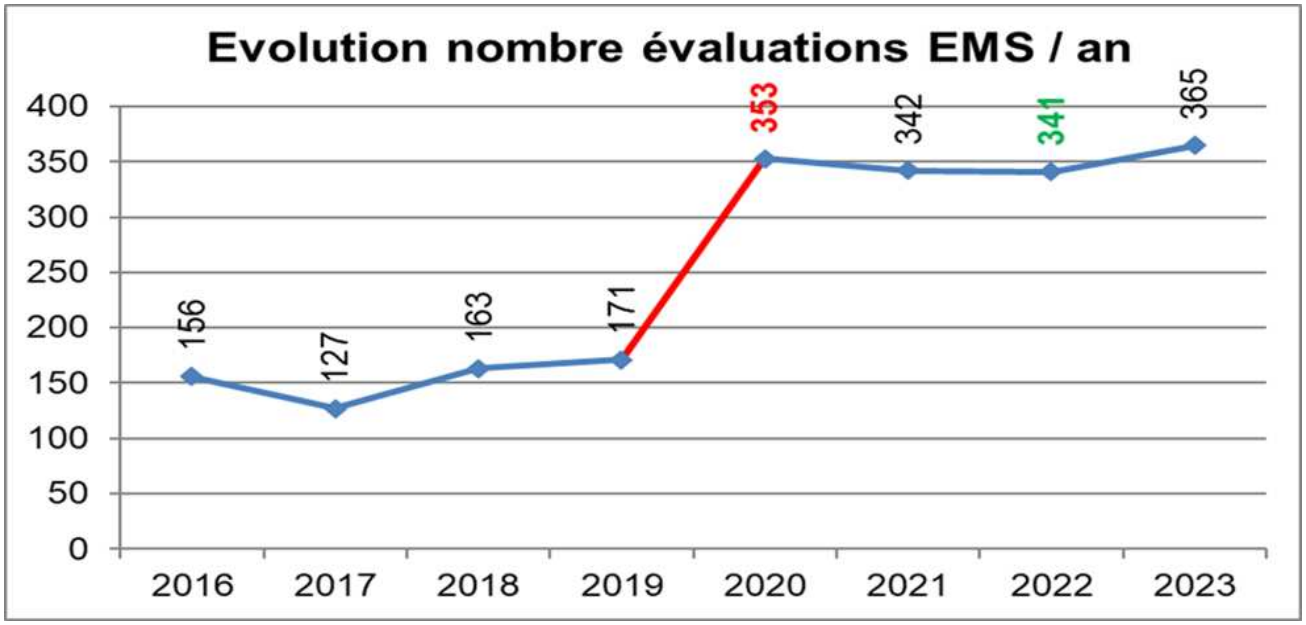

Ce nombre élevé est argumenté par le nombre de réévaluations à 9 mois ainsi que par le nombre, plus grand, d'évaluations anticipées suite à des modifications cliniques de nos bénéficiaires passant de 34 évaluations en 2022 à 43 en 2023.

Les réévaluations à 9 mois sont majoritaires :

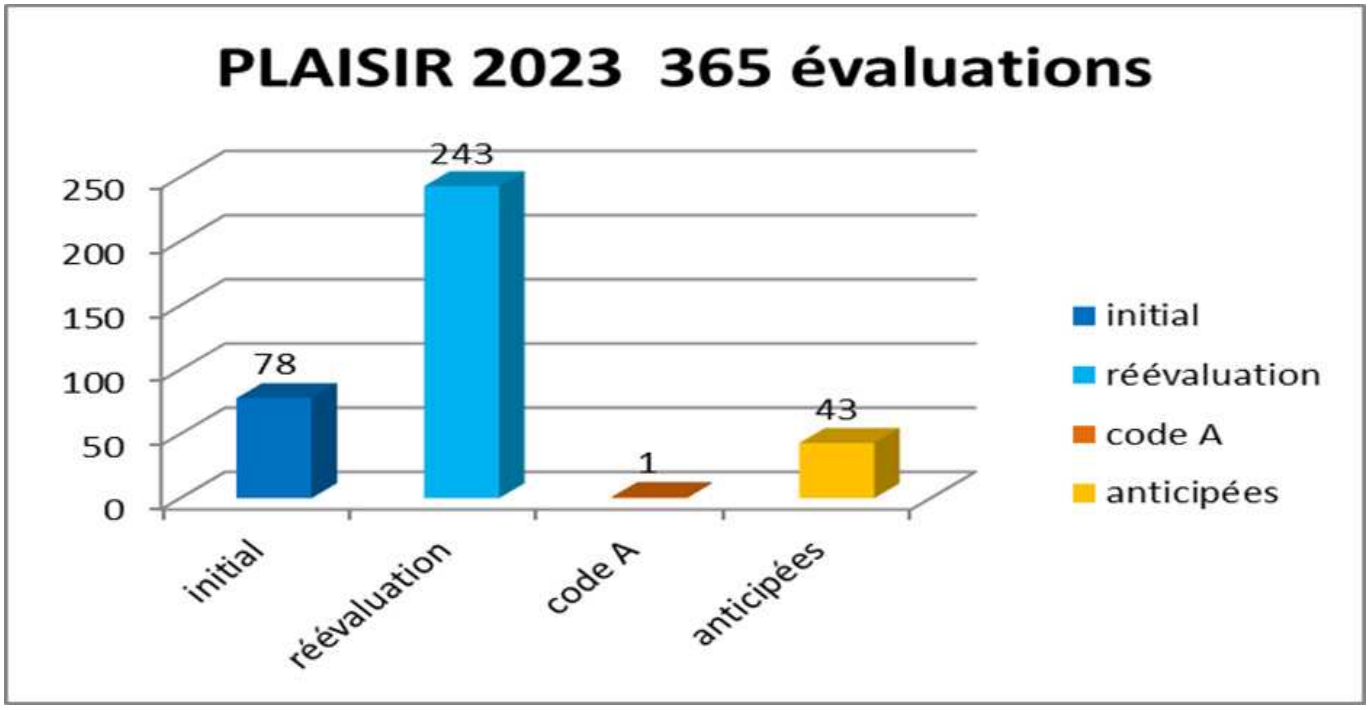

À noter que 10 bénéficiaires n'ont pas été évalués PLAISIR (décès ou sorties) contre 15 en 2022.

L'évolution moyenne mensuelle des minutes soins attendues dans le contrat de prestations a été garantie et respectée tout au long de l'année, cf. graphique ci-dessous.

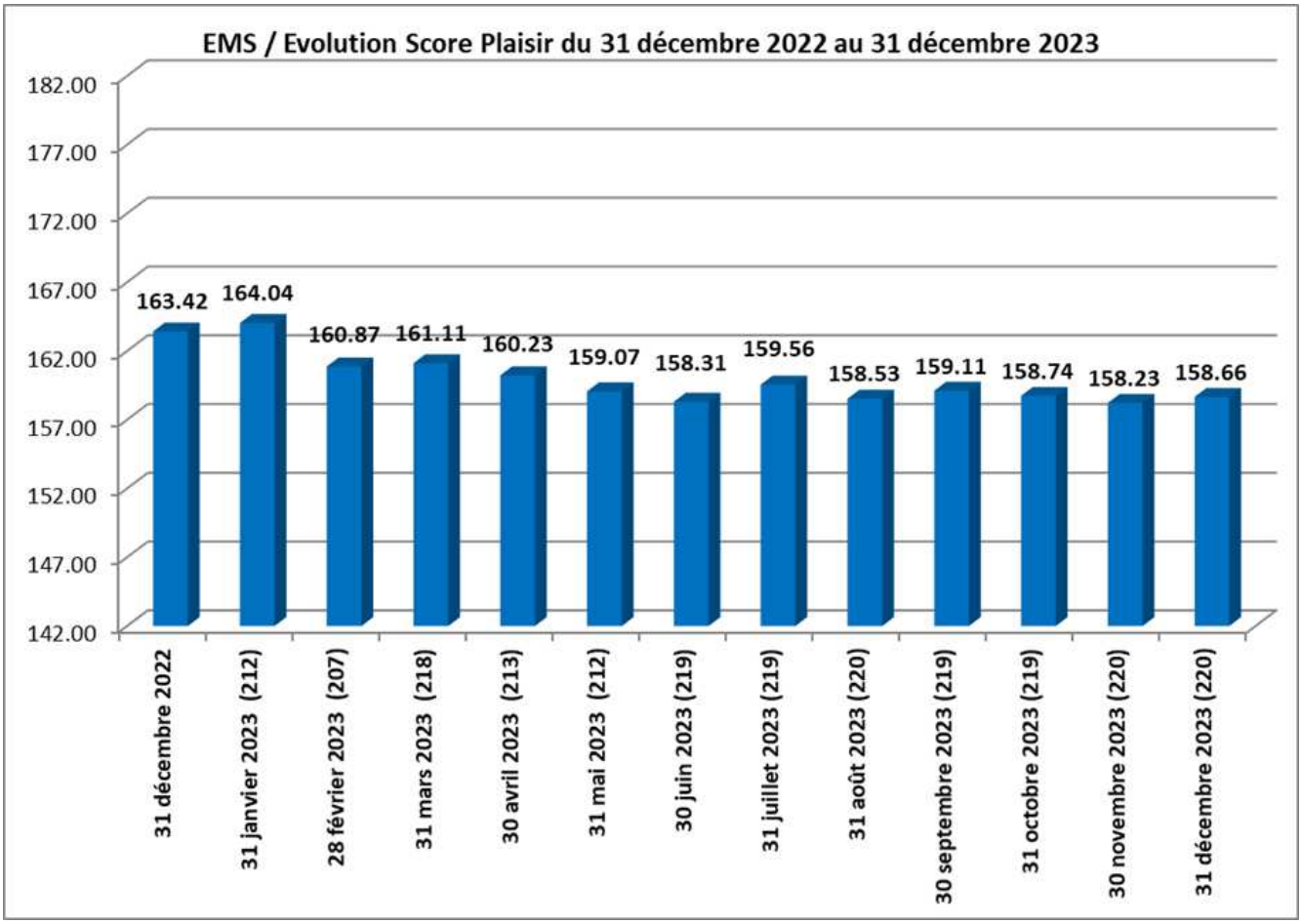

La moyenne minutes soins demandée par l'État de Genève est à 152.31. Nous répondons donc à cette exigence.

Enfin, le graphique ci-dessous montre la répartition en nombre de résidentes et résidents quant à leur classe PLAISIR et l'évolution de celle-ci sur les quatre derniers exercices :

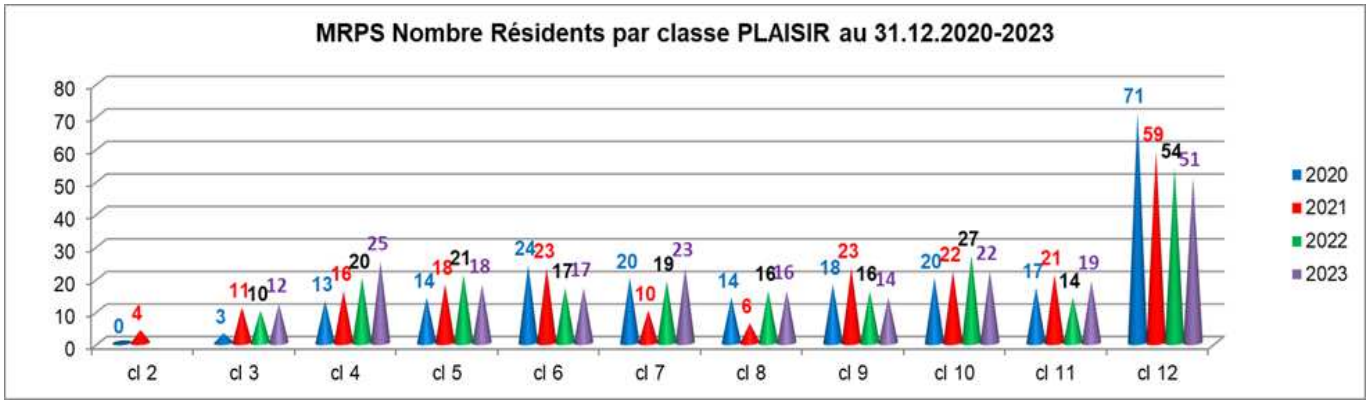

Il ressort du bilan PLAISIR 2023, la forte implication de toutes et tous pour faire apparaître les besoins réels des bénéficiaires dans les évaluations. La documentation du dossier informatique résident est une priorité et de multiples moyens sont mis en œuvre pour augmenter la performance dans nos transmissions écrites et orales. Des formations ont été dispensées et continueront de l'être, l'apport de l'ISC, de l'évaluatrice PLAISIR hors-soins en termes pédagogiques et d'encadrement sur le terrain sont autant de forces concourant à l'adéquation des évaluations par rapport au travail. La collaboration de ses acteurs avec les IRUVS et le personnel soignant est essentielle et continuera d'être promue également en raison des enjeux 2024 de sortie de la LIAF.

L'ASSC responsable de la pharmacie centrale et du matériel de soins, Madame Nathalie Bassin

Notre responsable de la pharmacie centrale et du matériel de soins a travaillé en collaboration étroite avec les IRUVs et les infirmières ressources pour répondre aux demandes logistiques en termes de matériel de soins et de médicaments. Cette étroite collaboration a permis aux unités de vie d'être fournies au fil des besoins, tout en tenant compte des nouvelles procédures de prise en charge du matériel LIMA, des modifications de la LaMal, la gestion des matelas à air et des besoins en oxygène pour nos bénéficiaires.

Courant 2023, le changement souhaité de pharmacie partenaire a également beaucoup mobilisé son temps et ses compétences. De plus, le changement de fournisseur de protections anatomiques prévu pour l'année 2024 a nécessité en 2023, l'organisation de tests pilotes sur trois unités de vie, demandant un investissement conséquent à notre collaboratrice.

L'équipe d'ergothérapie et ergomotricité, Madame Sylviane Savary et Monsieur Yves Moncorger

L'équipe d'ergothérapie a évolué de manière significative. Tout d'abord, les ETP sont à 0,8 en janvier 2023, fin janvier un ergothérapeute quitte la MRPS, reste alors un 0,6 ETP. Fin mars, notre deuxième ergothérapeute nous quitte et les prestations sont alors reprises par un organisme externe, MyErgo appartenant à la structure MyPhysio.

Dès mi-septembre, retour de notre ergothérapeute MRPS qui reprend le mandat à 80%.
Sur l'année, 58 bénéficiaires ont été pris en charge pour les prestations d'ergothérapie : entre 1 à 9 séances ont été prodiguées à chacun, des traitements de rééducation, entretien de leur mobilité, déplacements et transferts, installations et positionnements en chaise roulante, prévention des escarres, bilan de positionnement avec l'appareil « tapis de capteur de pression » qui permet d'objectiver la répartition des pressions. Enfin, des évaluations d'entrée par rapport à la mobilité, au risque de chute, au bilan basse vision et à la mise en place des moyens auxiliaires adaptés ont été réalisées.

En termes de facturation, 82 factures ont été adressées au Centre d'ergothérapie du Foyer Saint-Paul, pour un montant de CHF 27'159.- , la MRPS s'est vue remboursée CHF 24'526,20 .
Le parc des moyens auxiliaires de la MRPS a été entretenu et réparés dans les proportions suivantes :

- 134 chaises roulantes, 19 chaises roulantes confort et 15 fauteuils cocon, déambulateurs et cannes
- Coussins d'assise et de positionnement, ceintures de contention, talonnières, attelles mains, petits moyens auxiliaires de la vie quotidienne (verres, tours d'assiettes, etc.)
- 12 élévateurs, 18 verticalisateurs motorisés et 14 verticalisateurs non motorisés.
- Vérification ODIM, élaboration fichier maintenance.

En termes de projets, l'ergothérapeute a organisé pour la MRPS la mise en place du Village santé-social édition 2024 de l'ORTRA, planification des collaborateurs et collaboratrices pour les métiers représentés, collaboration avec l'Imad pour les différentes animations.

Parallèlement, l'ergomotricien poursuit son activité partagée entre les soins et l'ergomotricité : gestion du parc des moyens auxiliaires, en renfort jusqu'à fin mars et seul ensuite jusqu'à mi-septembre, suivi, entretien et réparations représentant 50% de son temps de travail, 10% étant dévolus à l'encadrement du personnel de soins en matière d'ergomotricité et 10% pour l'animation du parcours de marche destiné aux résidentes et résidents.

L'ergomotricien a également assuré le suivi et la formation en matière de bonnes pratiques pour la mobilisation et transfert en sécurité des résidentes et résidents, tant pour les apprentis et les stagiaires que pour le personnel fixe de la MRPS. Il a également assuré le rappel des règles institutionnelles d'utilisation du matériel et des moyens auxiliaires, ainsi que le rappel des bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène pour les moyens auxiliaires.

Il a aussi effectué avec le directeur des soins et de l'accompagnement, plusieurs visites préadmissions pour des bénéficiaires complexes. Enfin, notre ergomotricien participe au groupe de travail MSST (appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail).

Cheffe de projets, du projet PhiloMène, Madame Marina Cecchi :

Cette année a été marqué par la poursuite dynamique des différents projets PhiloMène, ainsi que par la priorisation de nouveaux projets transverses.

Les sujets suivants ont été au cœur de nos réflexions et de nos actions :

- Mesure de contrainte physique du résident. En nous appuyant sur le cadre légal établi par l'ASSM (Académies Suisses des Sciences Médicales) et la loi cantonale genevoise du 7 avril 2006 sur la santé, nous avons élaboré une approche personnalisée pour la mesure de contrainte physique à la MRPS, alliant pluridisciplinarité et respect du bien-être et de la dignité des bénéficiaires. Une formation a été donnée à l'ensemble du personnel en octobre.

- Partenariat avec la nouvelle pharmacie du Rondeau. Cette nouvelle collaboration a pour objectif d'améliorer la qualité de l'approvisionnement en médicaments pour les résidentes et résidents de la MRPS, tout en renforçant la coordination avec les équipes de soins et les médecins traitants. Cette initiative a également été l'occasion d'améliorer les bonnes pratiques concernant l'administration des médicaments. Une réunion de présentation de la nouvelle pharmacie et des changements a été organisée en décembre.

- Utilisation de MobiDIR par tous. Nous avons encouragé l'adoption généralisée de MobiDIR, pour garantir une documentation en temps réel dans SADIES DIR, assurant ainsi le respect des soins, des activités et des rendez-vous planifiés. Une instruction de travail a été réalisée pour faciliter une prise en mains rapide de MobiDIR, servant notamment aux intérimaires.

- Bientraitance. L'association alter ego a été mandatée pour réaliser un audit de la bientraitance à la MRPS. A ce titre, une dizaine de résidentes et de résidents, de familles proches aidantes et de personnel soignant ont été questionnés sur la bientraitance à la MRPS. Une procédure est en cours d'élaboration. Des formations seront données en interne.

- Spiritualité laïque. Une présentation des initiatives liées à la spiritualité laïque a été effectuée devant la sous-commission éthique en novembre.

- Intégration des personnes proches aidantes. Nous avons soutenu l'initiative d'un binôme soignant-animateur qui a ainsi pu organiser un premier goûter-rencontre où les résidentes et résidents d'une unité ont pris l'initiative d'accueillir leurs proches. Ils ont non seulement participé à la planification, en créant les cartes d'invitation, mais ont également préparé le gâteau et décoré la salle, faisant de cet événement un moment chaleureux et significatif de partage familial. Nous aimerions que ces initiatives se multiplient dans les autres unités.

- Entrée des nouveaux résidents en EMS. Le projet d'amélioration de l'entrée des nouveaux résidents s'est poursuivi en 2023, avec de nouvelles améliorations. Nous avons simplifié la coordination pour la rénovation et le contrôle des chambres, ainsi que pour la planification des rencontres à J+21 réunissant la famille, le résident et des représentants des divers services de la maison pour favoriser une intégration harmonieuse et un accompagnement adapté.

- Sens de l'outil SADIES. Nous avons initié une réflexion sur le sens commun d'une bonne utilisation de l'outil SADIES.

- **Soins des derniers jours.** Nous avons lancé un nouveau projet visant à améliorer la qualité des soins dispensés lors des derniers jours des résidentes et résidents. Ce projet a impliqué une réflexion sur les critères d'entrée en soins des derniers jours, l'optimisation du processus actuel interne et les rôles et responsabilités des différents intervenants ainsi que sur les directives anticipées.

- **Intégration du personnel des soins nouvellement arrivé.** Un programme d'intégration a été imaginé, comprenant la création d'un fascicule rassemblant toutes les informations qui leurs seront utiles lors des premiers jours à la MRPS. Actuellement en attente, ce projet est prévu pour être étendu à l'ensemble du personnel.

- **Mémento des résidentes et résidents en EMS.** Sur la base du memento existant, nous avons conçu un document comprenant les horaires, les numéros de téléphone et les emplacements des différentes prestations offertes par la MRPS, afin de fournir aux résidents un outil complet et pratique pour leur quotidien. Le document sera examiné par les différentes directions avant d'être distribué en 2024.

Questionnaire adressé à l'ensemble du personnel soignant pour évaluer leur motivation à l'égard du programme PhiloMène :

- **+36 nouveaux membres du personnel inscrits** aux groupes PhiloMène, portant ainsi le nombre total de participants à plus de 90 personnes

- **Note moyenne de 8/10 pour la qualité des échanges lors des moments en groupe.**

Enfin, la cheffe de projets s'est également énormément investie dans le cadre de la visite annuelle de notre inspectorat, le GRESI, organe dépendant du Service du médecin cantonal.

Les services de l'animation EMS & Résidences, Messieurs Luca Rossi, IRUV, Dylan Grillet Coordinateur de la Résidence Colladon, Pierre Longo, Coordinateur Azalées & Alessandro Pappalardo, Coordinateur Cèdres

Pour la partie essentielle de l'accompagnement que représente l'animation, 11 collaborateurs et collaboratrices fixes, 2 apprentis ASE, des stagiaires et civilistes sont engagés dans le processus de faire vivre l'EMS au gré des saisons, par les décorations des unités de vies, des animations ponctuelles reprenant le calendrier annuel des grands moments et grandes fêtes.

Des évènements de grande envergure ont été organisés : le Carnaval de Venise avec compétition de gondoles, des quinzaines musicales, la fête des unités de vies, le 1er août, l'Escalade et Noël furent autant d'occasions de célébrer la vie et les joies du quotidien.

Un premier goûter-rencontre organisé conjointement avec les soins dans le cadre d'un des projets PhiloMène a rencontré un vif succès et l'enthousiasme des bénéficiaires comme de leurs proches.

Des sorties et accompagnements de résidentes et résidents pour leurs consultations externes ou pour faire des courses ont été proposées. L'équipe étant composée principalement d'assistantes et d'assistants socio-éducatifs, ASE, la composante soins de cette profession a permis d'organiser des moments de vie individuels pour nos résidentes et résidents comme des toilettes qui constituent une animation, musique, temps accordé à ces « anim'actions » en dehors de la charge de travail des soins, offrant à toutes et tous, des moments uniques d'attention et privilégiés.
Quotidiennement, des bénéficiaires ont participé à ces ateliers et sont devenus acteurs de ceux-ci : Master Chef Séniors, les Olympiades, etc.

À noter la très appréciée sortie annuelle de l'EMS au Lac de Joux. Une cinquantaine de nos bénéficiaires EMS a pu profiter d'une journée ensoleillée et mémorable, en attendant le retour des vacances EMS. Nos bénéficiaires de l'unité de vie des Azalées 2 ont également eu la chance de participer à un brunch, respectant le plan nutritionnel, organisé conjointement avec Mme Zahraa Hakim Stitou, ASSC et en formation nutrition, et M. Yvan Malagoli, ASE.

L'accueil et l'encadrement de stagiaires des filières spécifiques a permis à une quinzaine d'apprenants et d'apprenantes de progresser. Enfin, grâce aux intervenants externes, des animations telles que la sophrologie, l'art thérapie, la zoo thérapie, les moments musicaux et les clowns ont permis de proposer à nos bénéficiaires des prestations de qualité.

À signaler que trois de nos ASE ont effectué la formation de FPP afin d'offrir un encadrement optimum à nos apprenties et apprentis.

Côté Résidence Colladon, notre service d'animation offre une variété d'activités stimulantes et enrichissantes tout au long de l'année.

Parmi nos animations récurrentes, nous proposons des ateliers artistiques, de la sophrologie, une chorale, des après-midi jeux de société, des projections de films et de documentaires, et bien plus encore. Ces activités sont conçues pour répondre aux intérêts et aux besoins de chacun et chacune, favorisant ainsi la socialisation, la créativité et le bien-être.

L'été est une période particulière à la résidence Colladon car c'est le moment où nous organisons des sorties en plein air pour profiter pleinement de la saison. Nos bénéficiaires ont eu l'opportunité de découvrir des excursions captivantes, telles que des visites de jardins botaniques, des promenades en nature, des grillades dans les bois, des croisières et bien plus encore. Ces sorties sont l'occasion parfaite pour se détendre, se ressourcer, renforcer les liens et créer des souvenirs inoubliables.

Cette année, nous avons également eu le plaisir de reprendre nos vacances annuelles, et quelle meilleure destination que le Centro Magliaso, niché dans les paysages enchanteurs du Tessin. Les participantes et participants ont eu l'occasion de profiter de ce havre de paix, de prendre part à des activités variées telles que des promenades, des visites de villages pittoresques, des dégustations de produits locaux, et bien sûr, de se détendre et de profiter du soleil. Cette escapade a été l'occasion idéale de créer des liens encore plus forts, de se ressourcer et de vivre des moments de joie et de convivialité. À noter la très appréciée contribution de l'assistante de direction de la DSA.

Notre objectif quotidien est de créer un environnement adapté et enrichissant où les résidentes et les résidents se sentent chez eux, soutenus et épanouis. Cela en partant de leurs besoins et en les accompagnant dans ceux-ci.

Le service des soins à domicile, SAD, Madame Mireille Rossetto et son équipe

L'équipe pluridisciplinaire du SAD offre une plus-value de sécurité aux résidentes et résidents de la Résidence Colladon.

En termes de coordination, les prestations non facturées du SAD sont :

Participation aux colloques de réseau dans l'unité d'hospitalisation,
Suivi du séjour (téléphone 1 à 2 fois par semaine), réponses aux questions des équipes soignantes hospitalières,
Visites d'évaluation dans l'unité d'hospitalisation si situation instable (retour possible ou non à la Résidence Colladon).

Planification du retour à Colladon :
- Proposer un prestataire de soins si besoin,
- Mise en place des interventions du prestataire (voir mandat avec médecin traitant ou unité de soins avant sortie – renseignements administratifs),
- Contacter autres intervenants si besoin (physiothérapie, ergothérapie, logopédie, etc.),
- Vérifier bonne organisation du retour (timing des interventions, lieu de repas, heure de retour, transport),
- Contact avec entourage de la personne : famille, médecin traitant,
- Planifier le jour du retour,
- Accueil de la personne : accompagner à l'appartement, contact avec pharmacie si besoin gestion administrative et pratique des prescriptions, scanner et envoyer ordonnance et/ou prescription physio.

Surveillances et soins relationnels :
- Faire le lien avec prestataire suite à soins pédicure (si besoin de pansement -> envoyer compte rendu du podologue pour suivi),
- Contact famille ou répondants selon besoins,
- Compte rendu de situation avec prestataire (évaluation du suivi, perspectives, devenir, etc.)
- Demande de transport pour rendez-vous médicaux,
- Scanner et envoyer ordonnance par mail à la pharmacie pour livraison à domicile,
- Faire le point avec les familles, l'animation, les prestataires notamment de physiothérapie, personnel technique, intendance, personnel de restauration,
- Planifier et organiser les colloques réseau avec famille, prestataires de soins, bénéficiaire, animation, service social, médecin traitant,
- Mise à jour et tenues des dossiers soins dans SADIES DIR.

Aides en soins, ASOI :

- Vérification au domicile si absence non prévue au repas en salle à manger,
- Répondre à différentes demandes des résidentes et résidents : changer des piles, ramasser des objets tombés dans des endroits difficiles d'accès, ouvrir les fenêtres trop dures à ouvrir, changer des ampoules, mise à jour des téléviseurs qui ne fonctionnent pas, faire des bons pour interventions service technique, etc.
- Maintenir le lien avec les bénéficiaires : assurer les suivis de situation,
- Transmettre les informations pour passage infirmier si besoin (certains bénéficiaires sont réticents à un suivi directement infirmier car souci de facturation...),
- Contrôle de l'état de l'appartement, dysfonctionnement d'un prestataire de soins, etc.
- Ouvrir la porte aux prestataires de soins si pas de réponse depuis les appartements,
- Assurer une présence et un point de repère lorsque l'accueil est fermé.

Enfin, en termes de prestations prises en charge par l'AOS, le service des soins à domicile de la Résidence Colladon, présente un chiffre d'affaires en de CHF 41'085,55.- pour l'exercice 2023.

L'EMS, des infirmières et infirmiers responsables d'unités de vie motivés et engagés dans les grandes réformes que nécessitait le département des soins : Monsieur Quentin Bayle, IRUV nuit ; Madame Cosette Mathey, IRUV pôle de compétences Azalées 1, 2 et UATR ; Madame Justine Oliger, IRUV pôle de compétences Azalées 3 et 4 ; Madame Claudia Otibo, IRUV pôle de compétences Cèdres rez et 1 ; Madame Dorothée Flahaut, IRUV pôle de compétences Cèdres 2 et 3 ; Monsieur Luca Rossi, IRUV pôle de compétences Cèdres 4 et animation

Remarquablement agile et épaulée par les personnes ressources, l'équipe des cadres des unités de vie de la MRPS, réorganisées en pôle de compétences, a permis aux équipes des soins et de l'accompagnement d'accueillir, d'accompagner, de soigner et, pour certains de nos bénéficiaires, de passer en phase de soins des derniers jours de façon sereine, paisible et dans les meilleures conditions de confort.

À noter que deux IRUVs ont terminé avec succès leur CAS Management dans les organisations de santé, une troisième a couronné de succès l'obtention d'un DAS en Management dans les organisations de santé. Une quatrième a démarré sa formation CAS Management dans les organisations de santé et un cinquième a démarré un CAS en démences et troubles psychiques de la personne âgée.

La MRPS est l'un des établissements médico-sociaux de Genève à avoir engagé et employé depuis plusieurs années des assistantes et assistants en soins et santé communautaire, ASSC. Au sein de notre institution, les ASSC sont également des référents soins au même titre que les infirmières et infirmiers mais dans le respect de leur cahier des charges respectifs. Aussi, l'organisation et la planification des horaires en fonction de cette spécificité a nécessité la constitution de pôles de compétences, permettant à tous les professionnels du terrain d'exercer leur métier en toute sérénité.

Afin d'épauler et d'assurer une meilleure intégration de l'équipe de nuit et assurer une continuité des soins optimale, l'équipe de nuit, après analyse en supervision, a été dotée depuis septembre de son propre IRUV.

Au niveau des projets finalisés, l'important changement de pharmacie partenaire s'est parfaitement déroulé à la satisfaction des protagonistes et a permis de reprendre tous les processus de la prescription en passant par la commande, la livraison et finalement la dispensation des médicaments au sein de l'EMS. Un projet pilote sur la suppression des horaires coupés pour les ASOI a également démarré cette année, les conclusions de cette période de test seront tirées courant 2024.

Du matériel de soins a été ajouté à la palette des infirmières et des infirmiers et ASSC, mais également à celles, oh combien centrale dans l'accompagnement, de nos ASOI et ASE. Mention a été faite des pousse-seringues électriques, des appareils à perfusion volumétrique permettant d'assurer des soins de haute qualité en toute sécurité et contrôle, notamment en matière d'antalgie, de soins palliatifs, de soins des derniers jours, d'administration de traitements par voie intraveineuse. En matière de monitorage des signes vitaux, la MRPS s'est dotée de sphygmomanomètres, un par unité de vie, de deux scopes pour monitorer d'autres paramètres vitaux, de nouveaux appareils d'aspiration, etc. Voici pour la peu digeste partie très technique.

La MRPS a pu acquérir plusieurs Welness Nordic Relax® de la firme Arjo ainsi que plusieurs Tovertafels®, ou table des rêves. Ces appareils permettent de projeter des jeux interactifs sur un support, table, ou même directement au sol. *« Il est prouvé par des études cliniques que les Tovertafels® sont efficaces au niveau physique, cognitif, social et sensoriel. Stimulant l'activité physique, sociale et cognitive, la Tovertafel® favorise les moments de bonheur dans la prise en charge des personnes âgées présentant des troubles cognitifs et améliore leur bien-être… c'est un outil formidable pour rendre l'activité physique amusante… les jeux permettent de surmonter les comportements apathiques, agités et tendus et d'accroître les émotions positives. »*

Les Tovertafels® comme les fauteuils de relaxation présentent ainsi toutes les qualités d'adjuvants thérapeutiques non-médicamenteux qui permettent, selon des études cliniques, une diminution d'environ 30% du recours aux prescriptions de psychotropes. Un vrai plus pour la qualité de vie de nos chères et chers résidentes et résidents.

La MRPS a participé en qualité d'EMS pilote au projet souhaité par le Service de la pharmacienne cantonale, Revue de la médication en EMS, projet pérennisé et qui dorénavant devient un programme.

Sur le plan des sous-commissions, le DSA est l'invité permanent de la sous-commission éthique. En collaboration avec la chargée de projet, l'infirmière ressource en soins palliatifs et les accompagnants spirituels de la MRPS, un important et vaste relevé de ce que constitue l'accompagnement spirituel laïque a été réalisé et présenté à la Commission administrative de la MRPS. Un travail d'accompagnement remarquable est ainsi réalisé en interdisciplinarité et bien sûr, pour celles et ceux dont les besoins spirituels sont cultuels, les aumônières et aumôniers des principales églises sont présents à la MRPS.

Le service des soins est une entité dont l'agilité s'aiguise et dont la motivation et l'engagement de toutes et tous permet d'assurer la mission au cœur de nos préoccupations : accueillir, soigner et accompagner celles et ceux qui ont tant contribué à ce que Genève est ! Que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices soient ici tous et toutes chaleureusement remerciés !

François Detwiller
Directeur des soins et de l'accompagnement

8.2 Hôtellerie

Quatre bâtiments répartis sur 45'000 mètres carrés, 350 chambres et appartements, un accueil, une lingerie, deux cuisines de production, un restaurant bistronomique et une cafétéria/restaurant représentent le périmètre d'intervention de l'Hôtellerie au sein de notre institution.

C'est environ 120 personnes qui font vivre ce service 365 jours sur 365.
Encadrés par quatre responsables, ces collaboratrices et collaborateurs participent quotidiennement au bien-être de nos pensionnaires et à la bonne tenue de l'institution

Intendance en EMS

Avec le départ de sa responsable, ce service a vu l'arrivée de Madame Zohra Miladi comme nouvelle responsable de l'intendance EMS. Promue du poste de responsable qu'elle occupait à la lingerie, cette dernière a relevé ce défi, forte de ses 10 ans d'expérience au sein de la MRPS.
En place depuis le 1er novembre 2023, Madame Miladi a déjà marqué de son empreinte la conduite de ce service et pose, d'ores et déjà, les jalons nécessaires à l'atteinte des objectifs qui sont les siens.

Dans le cadre de notre formation continue, la quasi-totalité du personnel de ce service a suivi celle sur les évènements indésirables et 1er secours. De la même manière, l'ensemble du personnel impliqué dans le groupe MSST a poursuivi les réunions et formations liées aux directives MSST, afin d'analyser les outils et méthodes de travail pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques.

Sur le plan de l'hygiène, la centaine de prélèvements effectués par un prestataire indépendant, dans les différents espaces de vie de l'EMS, a mis en évidence une parfaite maîtrise de notre plan et méthodologie de nettoyage avec plus de 95% de résultats positifs.

Le personnel intégré au groupe de travail sur la philosophie des soins « PhiloMène » poursuit sa mission afin de faire évoluer les différentes pratiques. Des sujets très importants y sont traités comme l'équilibre des équipes, l'intégration des personnes proches aidantes ou encore les situations complexes.

2023 voit la fin du projet immobilier « Côté Parc » arriver à grands pas. Un énorme travail de préparation a été réalisé afin de répondre à la finalisation de ce projet d'envergure. De nombreuses personnes du service ont dépassé leur fonction pour y parvenir.

Intendance en Résidence

En charge de la Résidence Colladon et du bâtiment des Érables, notre responsable, Madame Séverine Tissot, a finalisé la réorganisation de son service afin d'optimiser les plannings quotidiens de nettoyage en réduisant les trajets des femmes de chambre, le personnel passe ainsi plus de temps chez nos résidentes et nos résidents.

Conformément au contrat de prestations, le planning des nettoyages à fond des appartements a retrouvé un rythme normal, intégrant par ailleurs celui des lieux publics.
Toute cette réorganisation s'est accompagnée de la mise en place de nouvelles instructions de travail et d'un contrôle accru.

En collaboration avec le service technique et dans un souci d'homogénéité et d'uniformité, la totalité des instruments de désinfection et de confort (distributeur à savon, distributeur de désinfectant, diffuseur d'odeurs, etc.) a été changée dans les 20 sanitaires des lieux publics de la Résidence Colladon.

En plus des tâches quotidiennes, le personnel de ce service a su répondre aux exigences liées à la libération des différents appartements. C'est ainsi que 33 d'entre eux ont été rénovés, nettoyés et aménagés, dont un studio « visiteur » permettant aux familles de nos pensionnaires de séjourner auprès de leurs proches.
Dans le cadre des formations continues, le personnel du service a suivi les formations sur les évènements indésirables, les 1er secours et celle des Perco relais en MSST pour les personnes concernées.

Lingerie

Le service de la lingerie a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice qui possède une forte expérience en couture afin de répondre à une demande croissante des résidentes et résidents. Le service étant l'ADN de l'équipe, tout a été mis en place pour satisfaire les diverses sollicitations des autres départements, toujours dans un souci d'excellence.
Une importante réflexion a également été menée en prévision du changement des tenues du personnel soignant qui devrait avoir lieu en 2024.

Gestion & Accueil, Services aux Résidents (GASR)

Malgré une sortie en douceur de la pandémie, les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'année 2023 n'a pas été de tout repos pour les résidences. Avec 33 départs dont 17 transferts en EMS après une durée de séjour moyen d'un peu plus de huit ans, huit décès et huit départs liés à des retours au pays (Sri Lanka, Indes, Espagne) ou des rapprochements familiaux, les résidences ont accusé un léger recul du taux d'occupation.

Le projet de rénovation du bâtiment des Érables s'étant concrétisé, le GASR a géré la résiliation des baux des 17 studios meublés mis à disposition de l'Hospice général pour y accueillir de manière provisoire des personnes réfugiées d'Ukraine ainsi que des 25 studios loués à des étudiants et étudiantes. Un grand merci à l'Hospice général et à l'Université de Genève qui se sont révélés être de précieux partenaires avec qui nous avons eu beaucoup de plaisir à collaborer. Le bâtiment a ainsi été vidé de ses locataires pour le 31 décembre 2023.

Pour les résidentes et les résidents, l'année 2023 s'est révélée riche en plaisirs et évènements.

Nous retiendrons plus particulièrement le retour, après une trêve due à la pandémie, des vacances pour les résidentes et résidents magnifiquement bien organisées par les animateurs des résidences. Une expérience inoubliable et riche de partages. Installés durant huit jours dans un confortable hôtel sur les rives du lac de Lugano, ils ont pu visiter différentes pépites qu'offre cette magnifique région. Puis un retour joyeux et empli de souvenirs créés tout au long du séjour.

De nombreux défis passionnants se profilent à l'horizon de la Résidence Colladon parmi lesquels, bien sûr, une volonté de viser l'excellence mais aussi la stabilité, la diversification et la valorisation des différents services proposés.

La Résidence Colladon en chiffres

133 appartements

94%

Taux d'occupation

Durée moyenne du séjour

8 ans

17 studios loués
à l'Hospice général

25 studios étudiants

Taux d'occupation
100%

Nos 137 résidents indépendants

29 entrées

En 2023

16 départs

17 transferts en EMS

Âge moyen en résidence

87 ans

Âge moyen nouvelles entrées

84 ans

77%

11%

12%

Restauration

La restauration au sein de la MRPS c'est 370'000 repas servis par an, soit environ 1'000 par jour ! Et pour une restauration de qualité, cela ne peut se concevoir qu'avec des produits de premier choix !
Toutefois, la crise mondiale qui a entraîné une augmentation effrénée du prix des matières premières nous a obligé à pratiquer une refonte complète de notre système d'achat.

Sous l'impulsion de Monsieur Christophe David, responsable de la restauration, et de Monsieur Dimitri Bianchi, responsable du service de l'économat, des contrats « cadres » ont été signés avec des marques nationales, des appels d'offres bimensuels, mensuels ou trimestriels ont été mis en place pour mettre au défi nos différents fournisseurs, et des contrôles quotidiens ont été effectués par le personnel.

Grâce à toutes ces actions, le bilan de l'année 2023 est remarquable.
Avec une hausse considérable de produits frais cuisinés, un doublement des volumes achetés relatifs aux produits GRTA (7 tonnes en 2023 contre 3,5 tonnes en 2022), une augmentation du prix des matières premières aux alentours des 5% et des résultats en hausse de nos points de ventes, nous avons réussi à maîtriser nos achats pour être en phase avec le budget.

Dans l'optique d'avoir d'autres sources de revenus, la MRPS a signé un nouveau contrat de repas transportés avec la Ville de Genève pour l'une de ses crèches. En 2023, la restauration scolaire représentait environ 39'500 repas pour un chiffre d'affaires d'environ KCHF 370.

Cuisine Colladon

Les effectifs de la cuisine Colladon sont restés stables.
Le label « Fait Maison » a été reconduit et une nouvelle dynamique s'est mise en place avec un renouvellement mensuel de la carte.
Concernant la salle à manger de la Résidence Colladon, la nouvelle planification des menus s'est poursuivie en 2023 et des buffets à thèmes sont venus compléter l'offre.

Cuisine Trembley

Composée d'hommes et de femmes passionnés, cette brigade a su développer une philosophie de service et de recherche de l'excellence. Passés maîtres dans l'art de la préparation des textures modifiées, nos prestations sont devenues un incontournable pour nos pensionnaires et sont apparues jusque sur leurs plateaux de petit-déjeuner.
Dans le cadre des partenariats avec nos différents fournisseurs, le personnel a pu bénéficier de nombreuses formations tant sur le matériel (fours, robot-coupe, blender, etc.) que sur les produits (texturant, chocolat, produits végétaux, entre autres.)

Le travail quotidien des équipes a permis un renouvellement de tous les labels initiés en 2022, à savoir :

- Label « Fait Maison » pour la cuisine Trembley, Le Cinquième et la restauration des écoles et des crèches ;
- Label Santé « Fourchette verte junior et tous petits » selon les critères de la pyramide alimentaire suisse ;
- Label « GRTA » pour la restauration scolaire ;
- Label « Swisstainable » qui récompense la démarche durable de la MRPS .

Colladon Parc

Une analyse du chiffre d'affaires par tranche horaire nous a amenés à réduire les horaires d'ouverture du restaurant, notamment le soir. Après les chiffres records de 2022, il était attendu un tassement de la fréquentation mais 2023 s'est avéré encore plus prolifique.
La combinaison de ces deux facteurs a permis d'atteindre un résultat à l'équilibre, ce qui n'était jamais arrivé depuis de nombreuses années.

En 2023, le restaurant Colladon Parc aura battu les trois records de 2022, à savoir :

- Le meilleur chiffre d'affaires annuel : + de KCHF 1'690 soit 2% de plus qu'en 2022
- Le plus gros chiffre d'affaires en un mois : KCHF 197 au mois de juin soit 7% de plus qu'en juin 2022
- Le plus grand nombre de couverts annuel : 52'500 couverts.

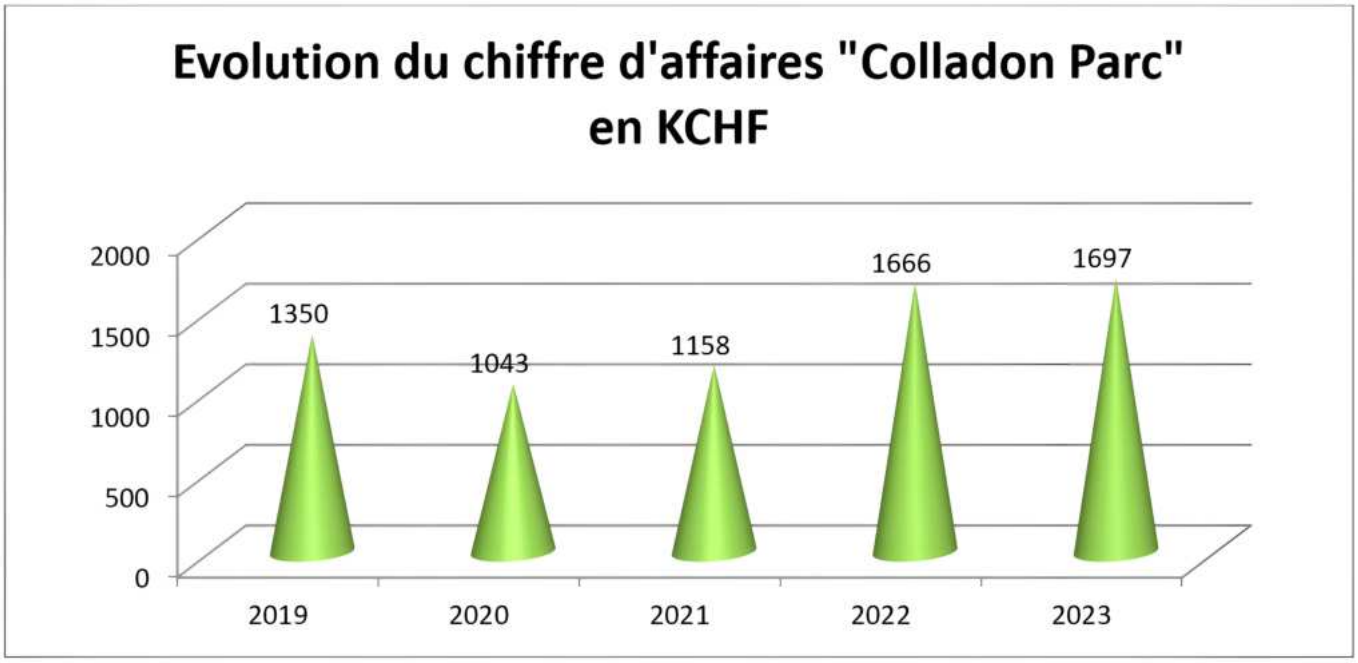

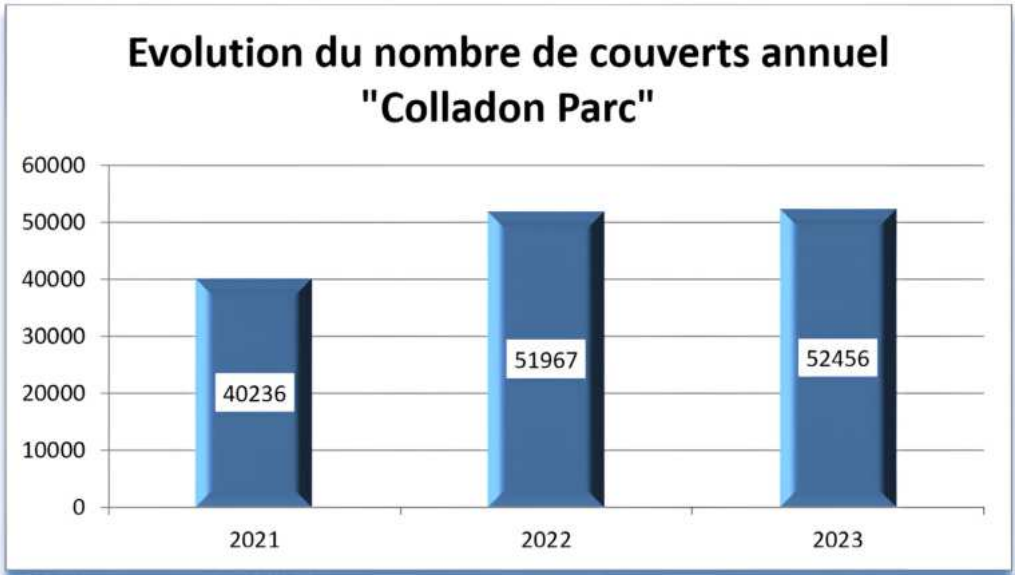

Le Cinquième

2023 fut une année « pleine » et record pour ce point de vente.
Sous l'impulsion de Monsieur Luis Da Silva, de nouvelles offres et services ont vu le jour, à savoir :

- Une offre « famille » avec des plats généreux servis en cocotte au centre de la table pour réunir petits et grands autour d'un repas festif et chaleureux.
- Une pérennisation des jeudis « festifs » avec une offre originale et gourmande.
- Le développement d'une décoration authentique pour créer une atmosphère « comme à la maison ».
- La multiplication des déjeuners de fêtes pour les grandes dates de l'année (Noël, Pâques, fête des Mères, 1er août).

Parallèlement à toutes ces actions, la qualité et les menus proposés ont su attirer un nombre considérable d'ouvriers présents sur le chantier du projet Côté Parc, au moment du café matinal et du déjeuner. La combinaison de tous ces facteurs a permis d'atteindre un chiffre d'affaires record pour ce point de vente avec plus d'un demi-million de francs et une moyenne de 80 couverts par jour.

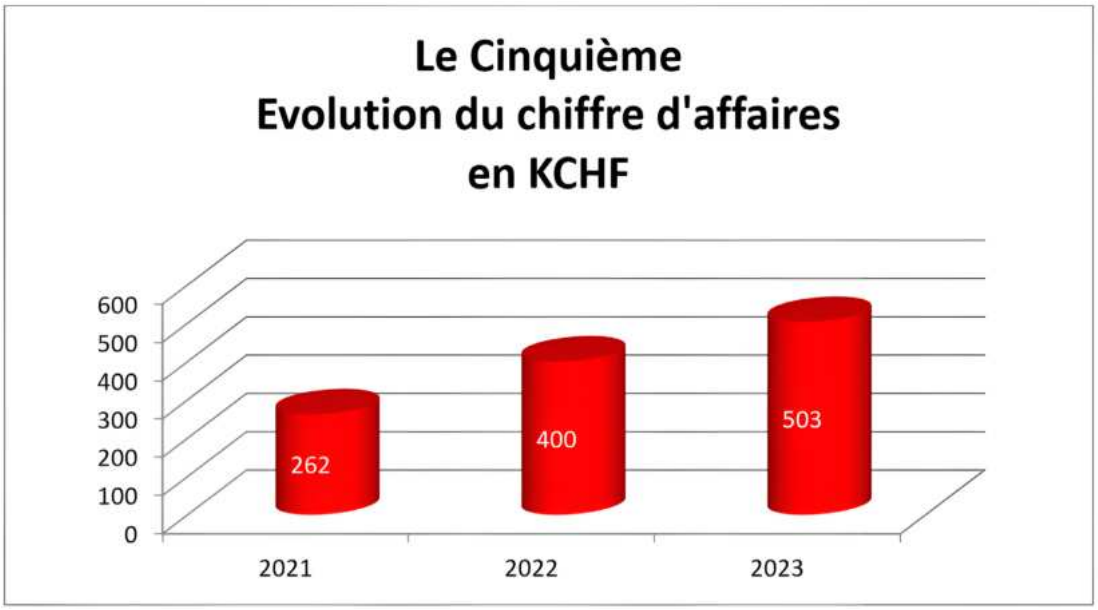

Christophe Guillon
Directeur de l'Hôtellerie

8.3 Infrastructures

Bien que 2023 ait vu une stabilisation des coûts des énergies, ceux-ci restent toujours à une moyenne assez élevée.
Le projet de rénovation des Érables a abouti. Nous avons reçu l'autorisation de construire en décembre et confié le mandat des travaux à une entreprise totale. Le chantier débutera en mars 2024 et devrait se terminer au premier trimestre 2025.
En toute fin d'année 2023, la crèche Tom Pouce a quitté nos locaux des Cèdres, extension rez-de-chaussée, pour s'installer dans les nouvelles constructions, au bâtiment Séquoias.
Les locaux libérés seront occupés temporairement par l'administration de la MRPS après de légers travaux.
La construction des nouveaux bâtiments du projet immobilier Côté Parc est terminée. Les premiers occupants sont arrivés en novembre pour le bâtiment des Dahlias et fin décembre pour Séquoias. Les locataires des Azalées arriveront fin mars 2024. Les aménagements extérieurs sont bien avancés. Ils seront terminés fin avril 2024.
Nous avons remplacé tous les appels de personnel soignants (APS) à Colladon, et commencé le remplacement des cylindres des portes par des serrures électroniques Smart'Air.

Nous avons également poursuivi la campagne de remplacement des luminaires par des modèles LED moins énergivores.

Joël Demierre
Directeur technique

8.4 Aumôneries

Aumônerie catholique

Durant l'année 2023, l'équipe d'aumônerie catholique se compose de deux aumônières (40%), Mmes Espy-Ruf Cathy et Boillat Catherine, et de 15 bénévoles invitants pour les messes des samedis matin.

Nombreux accompagnements spirituels à la Maison de Retraite du Petit-Saconnex, plusieurs milliers de visites, accompagnements de fin de vie, suivis, rencontres avec le personnel soignant et divers membres du personnel et familles, services funèbres, sacrements de l'eucharistie et onctions. Nous avons été présentes toutes les semaines pour visiter les résidentes et résidents en besoins spirituels.
Messes à l'espace de recueillement MRPS : La messe (Eucharistie) a eu lieu tous les samedis matin, sauf en été où elle se déroule une semaine sur deux, avec une moyenne de 30 à 40 participantes et participants dont environ 15 fauteuils roulants. Chaque samedi, 7 à 8 bénévoles/ invitants sont nécessaires pour aller chercher les résidentes et résidents.

Les messes se sont déroulées avec distance, désinfection des mains et masques selon les normes sanitaires.
Dès le mois de septembre, les messes se déroulent à 15 jours.

La communion a été distribuée en chambre par les aumônières Mme Boillat et Mme Espy-Ruf de nombreuses fois, selon les demandes/besoins des résidentes et résidents EMS et résidences, en respectant les mesures sanitaires.

Mmes Espy-Ruf et Boillat de l'aumônerie catholique sont en contact avec les 15 bénévoles par courriel, par téléphone et en présence pour ajuster les présences et informer des normes sanitaires. Nous avons eu trois temps d'intervisions et temps conviviaux en privé.
Dès septembre, nous avons accompagné un stagiaire, étudiant à la formation d'animateur pastoral, qui a également reçu l'agrément du département de la santé.

Plusieurs formations pour les bénévoles ont été proposées tout au long de l'année par visio-conférence et en présentiel.
L'abbé Claude Doctoreanu est le prêtre référent.

Aumônerie protestante

Nombreux accompagnements à la MRPS, visites, accompagnements de fin de vie, suivis, rencontres occasionnelles avec le personnel soignant et divers membres du personnel et familles, services funèbres.

Cultes à l'espace de recueillement MRPS : Les cultes sont célébrés le mardi matin avec Sainte-Cène une fois par mois, (20 participantes et participants chaque semaine) avec le soutien d'un petit groupe de résidentes et résidents de Colladon et de paroissiennes du Petit-Saconnex. Deux résidentes musiciennes accompagnent les cultes. Dès le mois de septembre, le culte se déroule à 15 jours.

Engagement d'un nouvel aumônier, M. Yvon Thomas au mois de mars à 25 %.

Services funèbres

Les aumônières ont célébré plusieurs services funèbres dans les chapelles de Saint-Georges ou à l'espace de recueillement de la MRPS, à la demande des familles.

Activités œcuméniques

- Trois célébrations œcuméniques à l'espace de recueillement : Semaine de l'unité des chrétiens le mardi 23 janvier, jeudi Saint le 6 avril et Noël le samedi 23 décembre au salon Fazy à Colladon pour 30 résidentes et résidents des résidences et 50 résidentes et résidents de l'EMS présents à Trembley.
- Méditations œcuméniques de la semaine Sainte organisées à l'espace de recueillement du 3 au 8 avril avec feuillets distribués largement à la MRPS auprès des résidentes et des résidents qui le souhaitent.
- Rédaction de la page œcuménique tous les deux mois dans l'Echo de l'Age d'Or.
- Carte de Noël distribuée à l'ensemble des résidentes et résidents de la MRPS. Merci à la direction pour son soutien.
- Goûters de Noël dans les unités EMS avec un court message, chants de Noël et salutations pour chaque résidente et résident. Participation au concert de la Chorale le 18 décembre avec M. Thierry Mermod, son directeur : la méditation a été préparée par les aumôniers et agrémentée par les chants de la Chorale de la MRPS, au salon Hodler devant un public nombreux.
- Trois cérémonies du souvenir : les 16 février, 15 juin et 14 septembre pour les familles endeuillées des résidentes et résidents défunts de la MRPS à l'espace de recueillement.

Il est remarquable que les familles qui ne peuvent pas venir prennent la peine d'envoyer un mot et expriment leur reconnaissance pour cette démarche. Nous pensons important que la MRPS continue d'offrir cette possibilité d'accompagnement du deuil.

Collaborations

Nous avons pu rencontrer le directeur des soins, M. François Dettwiler, le 13 mars pour la présentation du nouvel aumônier protestant M. Yvon Thomas et rencontrer les IRUV de la maison le 27 mars pour présenter toute l'équipe des aumôniers. Ces rencontres nous permettent de rappeler nos divers accompagnements humains, spirituels ou religieux pour les résidentes et résidents qui le souhaitent.

Collaboration renforcée avec l'infirmière des soins palliatifs, Mme Isabelle Piccot, qui nous informe par mail des résidentes et résidents en phase terminale pour que nous puissions intervenir dans les plus brefs délais selon le souhait des intéressés.

Le 30 novembre, M. Yves Bassières, Directeur général, invite tous les aumôniers à une réunion pour annoncer que le lieux de culte devient un espace de recueillement suite à la loi du Grand Conseil sur la laïcité (date de dépôt : 15 novembre 2023, Q3959-A) entrée en vigueur le 9 mars 2019. « En effet, le principe de la neutralité religieuse de l'Etat s'applique à ses EMS et à leurs agents. » « Un soutien matériel à ces activités d'accompagnement (philosophique, spirituel ou religieux) est possible dans ces lieux pour autant qu'il soit offert par des personnes extérieures à l'établissement ayant reçu l'agrément de l'autorité compétente (département de la santé) », ce que tous les aumôniers ont obtenu.

Suite à cet article, le directeur général indique qu'un rideau sera installé pour cacher les vitraux, l'ambon, l'autel et le tabernacle, rideau qui sera ouvert pour les célébrations, cultes, messes et cérémonies du souvenir. A noter que le mobilier liturgique et religieux a été acheté et offert par les églises. Le rideau sera installé par l'institution. Les aumôniers ont déjà enlevé toutes les icônes et tableaux de clochers qui se trouvaient sur les murs.
La réception de la liste des résidentes et résidents nous rend un service inestimable.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la direction pour ce partenariat. Un merci aussi aux personnes chargées des relations avec les résidentes et résidents, le personnel soignant et l'animation pour leurs collaborations multiples soit dans l'organisation des activités, soit dans l'accompagnement des résidentes et résidents et de leurs proches.

Cathy Espy-Ruf
Responsable de l'aumônerie catholique

Irène Monnet
Responsable de l'aumônerie protestante

9 Résultats financiers

Généralités

Après une année 2022 compliquée, 2023 a permis à la MRPS de gentiment retrouver une activité plus conventionnelle pour un établissement tel que le nôtre. Le taux d'occupation de l'EMS n'a fait qu'augmenter depuis février, pour finir à 98.27%. Sachant que nous partions de très bas (94.73% à fin 2022), ce résultat peut être considéré comme remarquable.

Colladon Parc et notre tea-room *Le Cinquième* ont confirmé la tendance amorcée l'année dernière, puisqu'en 2023 les résultats ont été encore meilleurs que 2022, déjà année record.

Du côté des résidences, Colladon termine en positif, suite à notre ajustement du prix de pension au 1er janvier. Le résultat consolidé des Résidences est toutefois négatif, impacté par notre immeuble Érables, toujours sous valorisé. Cette situation prendra fin en 2025. En effet, l'immeuble sera rénové en 2024 et sera pleinement opérationnel dès 2025, avec son activité propre. Celle-ci sera sortie du périmètre de la Résidence Colladon.

Finances

En 2023, la subvention cantonale totale pour l'EMS a été de CHF 7'915'127.- .
Quant au prix de pension, il est passé à CHF 236.- par jour.

Pour ce qui de l'UATR, une subvention de CHF 337'675.- a été accordée pour 2023.

Le niveau de trésorerie est passé de CHF 3'390'198.- au 1er janvier 2023 à CHF 4'347'457.- au 31 décembre 2023. Elle augmente de CHF 957'259.-.

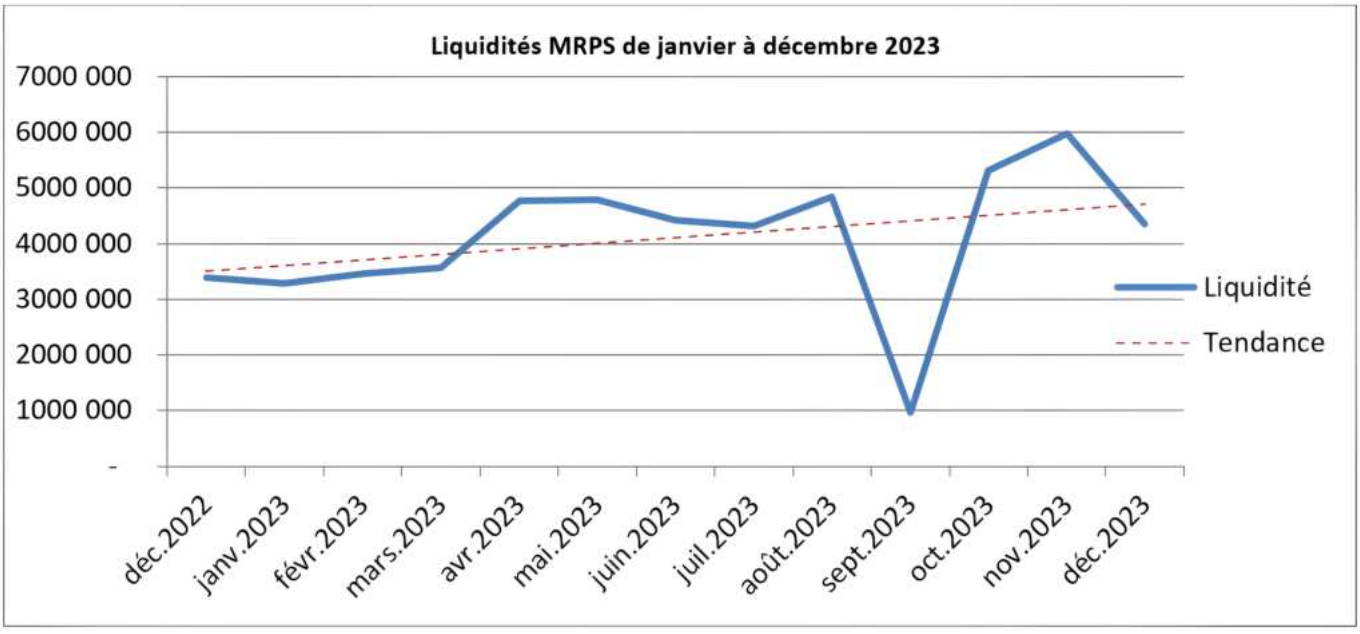

Concernant les comptes de fonctionnement, les frais de personnel montrent une diminution de CHF 464'706.--, passant ainsi à CHF 32'360'139.-.
Les autres charges d'exploitation de CHF 11'951'574.- sont également en très légère baisse de CHF 78'081.-.
Avec un montant de CHF 43'204'231.-, les revenus globaux sont en augmentation de CHF 1'219'518.- (2.80%). Cette hausse est due à l'augmentation du taux d'occupation de l'EMS.

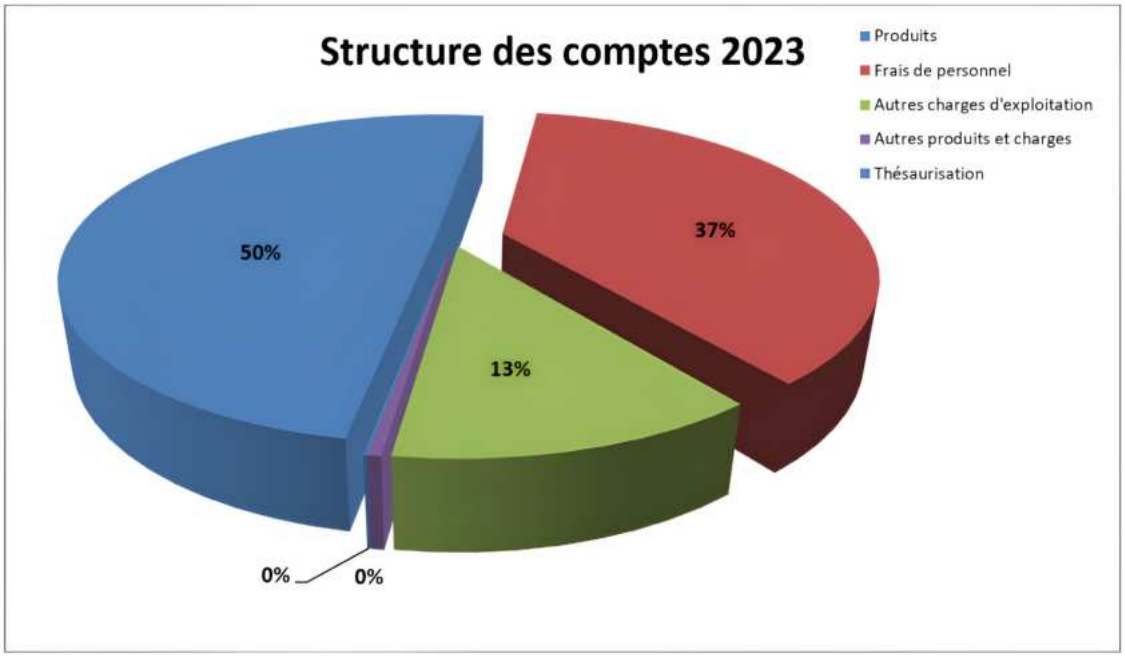

RESULTATS PAR SECTION PRINCIPALE

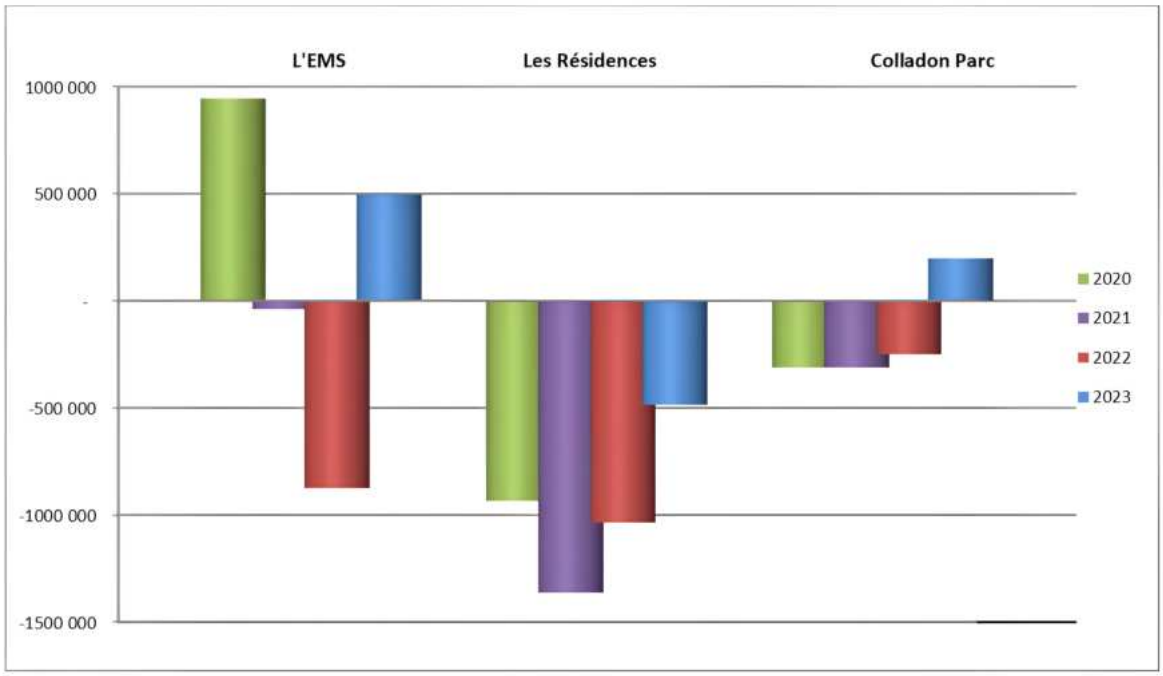

A noter que la section Tea-room et kiosque est totalement intégrée à l'EMS

Ramon Sanchez
Directeur des finances

10 Remerciements

Nous remercions pour leur contribution au présent rapport annuel :
Madame Floriane Ermacora, Présidente de la Commission administrative, et le Dr Olivier Bugnon, Médecin-répondant.

Mesdames :
Fabienne Clerc, Laure Gaignard et Anabel Rodriguez (réalisation du présent rapport).

Messieurs :
Philippe Cugniet (réalisation du présent rapport), Joël Demierre, François Dettwiler, Christophe Guillon, Ramon Sanchez.

Pour les aumôneries catholique et protestante, Mesdames Cathy Espy-Ruf et Irène Monnet.

Nous tenons également à remercier :
Les médecins traitants pour leur collaboration, nos partenaires tels que les services de l'État, les mandataires externes, les autres institutions, pour leurs prestations et les bénévoles pour le temps accordé à nos résidents et résidentes.

Nous remercions vivement et nous félicitons sincèrement l'ensemble des employés de la MRPS pour leur engagement sans faille aux côtés de nos bénéficiaires, tout au long de l'année.

Enfin, nous exprimons notre gratitude envers nos résidentes et nos résidents, leurs familles et leurs proches pour leur confiance renouvelée.

Genève, avril 2024

Yves Bassières
Directeur général

MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

ORGANIGRAMME MRPS

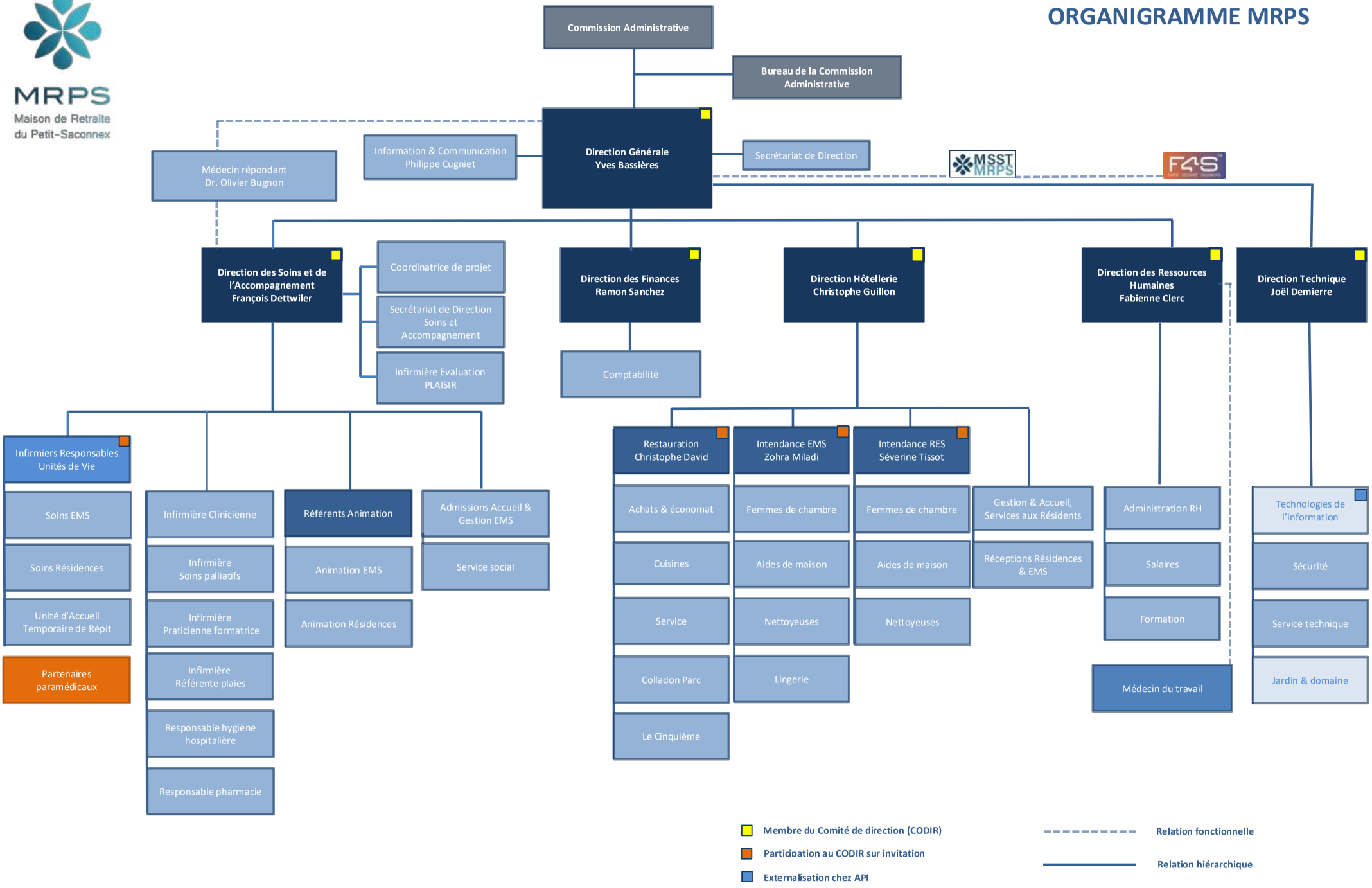

MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

Tableaux de bord des objectifs et indicateurs
pour le suivi des prestations 2018-2023

Prestations : Mise à disposition en 2018 de 196 lits d'EMS, et dès septembre 2019 de 220 lits d'EMS pour l'hébergement de long séjour										
Objectif	**Indicateurs d'efficacité**	**Valeurs cibles**								**Indicateurs**
		Contrat	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**		
Optimiser les taux d'occupation eu égard à la liste d'attente en EMS	Taux d'occupation moyen annuel	**98,00%**	97,40%	97,61%	99,21%	96,12%	94,73%	**98,27%**		

Encadrement : Prestations de soins en faveur des personnes âgées que l'EMS héberge											
Objectif	**Indicateurs d'efficacité**		**Valeurs cibles**								**Indicateurs**
			Contrat	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**		
Être dans la cible de la charge en soins retenue pour le calcul du niveau de subventionnement quadriennal	Minutes moyennes de soins requis par jour avec CSB	avec CSB	**152,31**	156,57	156,09	162,35	171,14	164,25	**159,68**		
	Minutes moyennes de soins requis par jour hors CSB	hors CSB	**140,96**	144,81	144,38	150,50	159,69	152,60	**148,21**		

MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

Tableaux de bord des objectifs et indicateurs
pour le suivi des prestations 2018-2023

Encadrement : Prestations de soins en faveur des personnes âgées que l'EMS héberge

Objectif		Indicateurs de qualité		Valeurs cibles							Indicateurs
				Contrat	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Garantir une qualité et une sécurité des soins de manière continue	Annuellement	Composition du personnel soignant	Niveau tertiaire	**25% à 35%**	32,60%	29,34%	24,82%	29,88%	29,45%	**29,27%**	
		Secondaire 2 : CFC ASSC et ASE - Secondaire 1 : AFP, aides-soignant-es qualifié-es	Niveau secondaire 2 et 1	**35% à 50%**	43,80%	48,84%	49,64%	47,70%	48,50%	**44,72%**	
			Aides-soignant-e-s non qualifié-e-s	**25% à 30%**	23,60%	21,82%	25,54%	22,41%	22,05%	**26,01%**	
	Zéro mesures d'améliorations apportées dans les délais	Nombre de critères non conformes relevés par le Groupe Risque pour l'Etat de santé et Inspectorat (GRESI) :									
		- Evaluation de la douleur (2 critères) :									
		• *L'évaluation de la douleur se base sur des outils de référence*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	
		• *Des observations écrites concernant la douleur physique des résidants sont relevées dans le dossier d'accompagnement*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	
		- Mesures de contention (4 critères) :						oui	oui	oui	
		• *Une procédure décrit les démarches à entreprendre lors de l'utilisation de mesures de contention*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	
		• *L'utilisation de mesures de contention fait l'objet d'une prescription médicale*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	
		• *L'utilisation de mesures de contention fait l'objet d'un consensus avec la personne et/ou sa famille*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	
		• *Le maintien de mesures de contention fait l'objet d'évaluations régulières documentées*			oui	oui	oui	oui	oui	oui	

MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

Tableaux de bord des objectifs et indicateurs
pour le suivi des prestations 2018-2023

Encadrement : Prestations de soins en faveur des personnes âgées que l'EMS héberge

Objectif		Indicateurs d'efficacité	Valeurs cibles						Indicateurs
			Etat	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Veiller à assurer une formation professionnelle et garantir une formation (formations du Réseau de soins, dispositifs Fegems et autres)		Qualification et formation professionnelle du personnel soignant : - proportion d'apprentis (1 apprenti engagé équivaut à 1 EPT)	Proportion d'apprenants AFP et CFC et/ou stagiaires : au minimum 4% des EPT du personnel soignant soumis aux mécanismes salariaux en moyenne sur 4 ans	6	10	9	8	9	6	
		- volume de mois de stage (6 mois de stage = 0.5 EPT)		3	6	9	18	9	9.8	
		Formation professionnelle du personnel toute catégorie confondue : - nombre de jours de formation	Cf. à l'art. 14 al. 3 du contrat de prestations	422,50	452,30	549,00	432,00	413,65	576,97	N/A
		- coût des formations		70 121	114 059	77 028	127 594	99 914	77 675	N/A

MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

Tableaux de bord des objectifs et indicateurs
pour le suivi des prestations 2018-2023

Ressources humaines : Gestion

Objectif	Indicateurs d'efficacité	Valeurs cibles							Indicateurs
		Etat	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Réduire l'absentéisme au sein de l'institution, notamment les absences perlées	Taux d'absentéisme par durée	**6,0%**	**7,40%**	**7,40%**	**9,89%**	**9,25%**	**13,95%**	**10,59%**	
	- maladie 1 à 3 jours		1,10%	0,90%	0,60%	0,67%	0,97%	0,95%	
	- maladie 4 à 10 jours		1,10%	1,00%	1,37%	0,81%	1,33%	1,10%	
	- maladie 11 jours et plus		4,00%	4,20%	6,36%	5,71%	9,22%	6,57%	
	- maladie prématernité		0,10%	0,40%	0,23%	0,32%	0,52%	0,00%	
	- accident professionnel et non professionnel		1,10%	0,90%	1,33%	0,85%	1,91%	1,95%	

Maison de Retraite du Petit-Saconnex
Avenue Trembley 12 - 1209 Genève
Tél. 022 730 71 11 - Fax 022 730 70 50
mrps.ch